

Bulletin Municipal

Mars 2019

Ambierle



Renseignements pratiques

Permanences des élus

Tous les matins : **R.BRETTE**
 Mardi matin : **J-P MANTONI**
 Jeudi matin : **J BENETIERE**
M.JOUSSE
 Samedi matin : **J-M. BAILLY**
 Service de permanence :
06 81 97 71 60

Gendarmerie Renaison :
 04.77.64.40.52

Pompiers Renaison : 18

Assistante sociale :

04 77 23 24 90

Permanence :

Sur rendez-vous

Lundi de 9 h à 12 h

Mairie de

Saint-Germain-Lespinasse

Mardi 9 h à 12 h

Local social de Renaison

102, Rue du Commerce

Possibilité rendez-vous

Au 04 77 23 24 90

Architecte conseil :

04 26 24 90 99

Mairie d'Ambierle

Le Prieuré

29, Cour St-Charles 42820 AMBIERLE

Tel : 04 77 65 60 67

Fax : 04 77 65 66 99

prieure@orange.fr

www.ambierle.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au samedi de 9H à 12H et le mardi de 13H30 à 17H
 Fermée le mercredi, toute la journée

Information touristique

Point I

04 77 65 62 33 - 06 88 98 55 03

mdp.ambierle@laposte.net

Bibliothèque

Mercredi, jeudi et samedi de 9 h
 45 à 11 h 45

Vendredi de 16 h à 18 h

Correspondants locaux

Le Progrès

B. DARCCQ

darcqbenoit@orange.fr

Le Pays Roannais

D. BURNICHON

dominique.lepaysroannais@gmx.fr

SAMU : 15

Maison de santé d'Ambierle : 04 77 87 40 15

Dr Jandard Aurélie - Dr Philibert Pascal - Dr Monternier Jean-Yves
 Dr Déchelette Thierry

Pharmacie d'Ambierle : 04 77 65 62 13

Infirmières Ambierle (Soins à domicile) : 04 77 87 40 20

Carpentier Sophie - Macaudière Marion - Royer Carole

Infirmière (Prises de sang) : 06 21 32 65 24 Ducarre Evelyne

Infirmiers ASALEE : 04 77 87 40 15

Kinésithérapeute : 06 21 73 00 62 Bokor Ferenc

Ecole primaire : 04.77.65.61.48

Ecole maternelle : 04 77 65 65 11

Restaurant scolaire : 04.77.64.19.45

ce.0422016n@ac-lyon.fr

Garderie : 04.77.64.18.64

Conciliateur de justice :

Monsieur Patrick CHIZELLE tient des permanences en Mairie de Saint-Haon-Le-Châtel
 Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous au secrétariat de Mairie de Saint-Haon-Le-Châtel
 au 04 77 64 40 62



Le Relais Familles Rurales
(situé 58, Rue de la Mairie)
est un point CAF

Horaires d'Ouverture : Lundi 14H-18H

Mardi 8H30-12H / 14H-17H

Mercredi 8H30-12H / 14H-17H

Jeudi 8H30-12H / 14H-17H

Vendredi 8H30-12H / 14H-16H

Téléphone Relais : 04 77 65 60 50 Téléphone Centre de Loisirs : 06 48 11 81 70

Mail : rf_ambierle@famillesrurales42.org



Prévoir ses obsèques

MARBRERIE:

- Réalisation de monuments granits
- Pose caveaux
- Monuments neufs
- Rénovation

CONTRAT ET VOLONTÉS POUR SES OBSÈQUES
 conseils personnalisés

Nous consulter pour pouvoir comparer

571 Rue Robert Barathon - Au 1^{er} Rond-Point
Renaison - 04 77 64 21 21

Le mot du Maire

Chères Ambierloises et Chers Ambierlois

Je vous invite à prendre connaissance du bulletin municipal Année 2019, qui, comme chaque année est riche d'informations utiles, en complément de celles déjà données lors de la cérémonie des vœux début janvier par le Maire et les Adjointes.

Lors de cette manifestation du 11 janvier j'ai parlé en particulier du projet d'école et de sa mise en suspens, le dossier n'ayant pas été validé par Monsieur le Sous-Préfet pour des motifs juridiques.

Il appartenait donc au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opportunité d'un nouveau dossier.

Dans la séance du 12 décembre 2018, après débat et à la majorité, les élus ont considéré que nous n'étions qu'à un an des élections municipales, et qu'avec l'élaboration d'un tel projet nécessitant plusieurs mois de travail, nous mettrions, en 2020, devant le fait accompli, les nouveaux élus avec un projet et son financement qu'ils n'auraient peut-être pas souhaités. Il était donc raisonnable de différer cette construction.

J'ai bon espoir que les enfants d'Ambierle aient en 2020/2021 une école neuve puisque la majorité des élus reconnaît la nécessité de cet investissement.

Les finances de la commune sont saines, la trésorerie est positive, le niveau des remboursements d'emprunts diminue, tous les clignotants financiers sont au vert pour poursuivre ce projet dans quelques mois en complétant par une nouvelle réflexion les consultations et études techniques déjà faites.

Vous trouverez comme il est habituel dans ce bulletin municipal, les textes rédigés par les associations du village pour présenter leurs activités et parler de leurs initiatives en 2019.

Regardez le calendrier des manifestations, nous pouvons être fiers de constater que les week-ends Ambierlois sont comme chaque année abondamment programmés.

Je rends hommage à tous les dirigeants d'associations qui donnent bénévolement de leur temps.

Il faut les soutenir, les encourager, car une association repose souvent sur peu de personnes avec des difficultés à trouver des candidats à des postes de responsabilité.

La pérennité des associations passe par l'implication du plus grand nombre dans l'intérêt commun pour continuer tout le travail effectué jusqu'à aujourd'hui. Les élus comptent sur la mobilisation de chacun pour que le village conserve sa dynamique et bien sûr les élus et le personnel communal seront demain comme aujourd'hui au côté des associations.

Je vous renouvelle ma disponibilité et mon écoute.

Cordialement,

Raymonde BRETTE

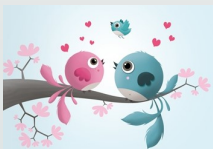


La Municipalité remercie tous les annonceurs pour leur participation au financement du présent bulletin et invite les lecteurs à rendre visite aux différents commerçants ou à consulter les artisans, services et acteurs du tourisme pour leurs prochains besoins en dépannage, travaux ou séjour en Côte Roannaise.

Ont participé à la rédaction du présent bulletin municipal,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, le personnel administratif,
sous la coordination et la mise en page de Jean-Marc BAILLY,
Directeur de la publication : Raymonde BRETTE - Imprimé par l'imprimerie POUGNARD

La commune ayant moins de 3500 habitants, ce bulletin ne contient pas de tribune libre à destination des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale en application des dispositions de l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Crédit photos : David VALEY, Pierre GLEIZES, Robert BEZIAUD, Benoît DARCO,
Associations locales et membres du Conseil Municipal.



Avis de naissance

ALU Constance	20 Juillet
BENOIT Lily	13 Novembre
CHOSSIERE Alexia	27 Mai
CHRISTOSTOME PRAS Milo	19 Novembre
CLERET Tommy	25 Janvier
COUTON Luce	26 Juillet
DEYRAT ALI OUSSENI Kelyan	22 Juillet
DUMONT Julia	30 Juillet
DURAND Diego	13 Novembre
GOUTEY Martin	27 Juillet
JAVELOT Solal	18 Mai
LABOURÉ Julia	26 Juin
MAZILLE Adam	4 Janvier
MENDONCA Robin	27 Janvier
MENDONCA Théo	27 Janvier
MURELLO Ariel	9 Novembre
MURELLO Lonni	9 Novembre
PEGUIN Loïs	5 Novembre
RIOU Lisa	21 Novembre
THIRIET Joachim	27 Février
THOREL Sacha	28 Décembre



Décès

BOURDIER de BEAUREGARD Suzanne née DUMOUX	27 Avril
COEURET Claude	7 Décembre
DUVERGER Marie-Rose née GROUILLER	25 Mai
LANING Jaap	13 Mars
VELUIRE Ginette née MICCHI	3 Juin

Transcriptions de décès

BOSLIGE Denise née SAINT-ANDRÉ	6 Avril
BOUFFETIER Françoise née MONLOUP	30 Juin
CHATELET Alexandra	9 Février
COEURET Madeleine née CHAVY	6 Octobre
JONNARD Pierre	7 Octobre
LAFONT André	31 Octobre
MONTMARTIN Roland	26 Février
PONTILLE Marie-Françoise	28 Décembre
SERVAJEAN André	30 Janvier
SIGNORET Christian	28 Novembre
VIAL Andrée née CHAMBONNIERE	4 Juillet



Mariages

BAAS Antoine et Audrey FORGE	7 Août
BURDIN Xavier et LACOMBE Cécile	15 Décembre
DELVAR Patrice et NUGUES Marie Odile	3 Février
DEVEAUX Jérémy et MICHELET Alexandra	21 Juillet
FLEURY Matthieu et DUBOIS Cindy	26 Mai
GARRIVIER Romain et LABRUNYE Solène	9 Juin
JACQUEMONT Matthieu et LEGRAND Lucie	19 Mai
LIANZON Christophe et TABARY Céline	28 Juillet
QUENTIN Nicolas et MEUNIER Karine	2 Juin

Le Conseil Municipal d'Ambierle

Organigramme 2019

R BRETTE Maire

Animation générale et employés communaux

JM BAILLY 1 ^{er} Adjoint FINANCES ECONOMIE ARTISANAT COMMERCE COMMUNICATION AGRICULTURE FORET COMMUNALE	JP MANTONI 2 ^{ème} Adjoint URBANISME INFRASTRUCTURE GESTION DU PERSONNEL TECHNIQUE	M JOUSSE 3 ^{ème} Adjointe TOURISME PATRIMOINE ANIMATION ASSOCIATIONS FETES MANIFESTATIONS VILLAGE DU LIVRE	J BENETIERE 4 ^{ème} Adjointe VIE SOCIALE JEUNESSE SPORT GESTION AUTRE PERSONNEL
FINANCES IMPOTS BUDGETS ECONOMIE ARTISANAT COMMERCE BAILLY JM ALLIER J BENETIERE J DAGBERT S JOUSSE M LABOURE C MANTONI JP MENTH F SIETTEL B	URBANISME HABITAT PLU – SCOT - AVAP AMENAGEMENT SIEL MANTONI JP BAILLY JM BENETIERE J DAGBERT S DARMET J DECORAY F GADET JF GAILLARD G SIETTEL B	MANIFESTATIONS ASSOCIATIONS CULTURE MUSEE JOUSSE M ALLIER J BIOSSET V DARMET J FILLON T FLEURAT J GAILLARD G LABOURE C MANTONI JP	PERISCOLAIRE JEUNESSE SPORT ECOLE RESTAURANT SCOLAIRE BIBLIOTHEQUE BENETIERE J ALLIER J BIOSSET V DARMET J JOUSSE M LONGEVIALLE MC MANTONI JP MENTH F SIETTEL B
AGRICULTURE PAEN FORET COMMUNALE REGLEMENTATION BOISEMENT BAILLY JM DARMET J FILLON T GADET JF GAILLARD G JOUSSE M LABOURE C MENTH F	VOIRIE BATIMENTS CIMETIERES GESTION DES SALLES MANTONI JP ALLIER J BAILLY JM DAGBERT S DARMET J FILLON T GADET JF GAILLARD G	VILLAGE DE CARACTERE PATRIMOINE ANIMATION JOUSSE M ALLIER J BAILLY JM BÂTY M BIOSSET V FLEURAT J GADET JF GAILLARD G LABOURE C	CCAS PERSONNES AGEES ET EN DIFFICULTE BENETIERE J ALLIER J BÂTY M BIOSSET V DECORAY F FLEURAT J JOUSSE M LONGEVIALLE MC
COMMUNICATION GENERALE BULLETIN MUNICIPAL FLASH INFO SITE INTERNET BAILLY JM BÂTY M BENETIERE J DECORAY F JOUSSE M MANTONI JP	ENVIRONNEMENT EAU ASSAINISSEMENT DECHETS MANTONI JP BAILLY JM DAGBERT S DARMET J DECORAY F FILLON T	Responsable commission	

Deux départs - deux arrivées : L'année 2018 aura été marquée par deux démissions, celle de Frédéric PERRETTON, conseiller municipal ainsi que celle de Dominique BENEY, adjoint. Dans le même temps, nous notons les arrivées de Josette DARMET et Georges GAILLARD. Nous remercions les deux partants pour le travail réalisé au sein du Conseil Municipal durant les trois années passées et souhaitons une parfaite intégration aux deux arrivants.

Recensement de la population



RECENSEMENT
DE LA
POPULATION

Les populations légales de chaque commune sont actualisées tous les ans. Elles sont établies conformément aux dispositions de l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative

à la démocratie de proximité.

Concernant la commune d'AMBIERLE, la dernière enquête de recensement s'est réalisée en janvier-février 2015.

Le résultat des comptages effectués par l'Insee à l'issue de cette enquête ont été transmis à la commune en juin 2015.

Ces chiffres ont été utilisés pour le calcul des populations légales.

Ces populations correspondent à la situation 2016.

Afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu de la période 2014-2018 soit le 1er janvier 2016.

Ces nouvelles populations légales authentifiées par décret, se substituent au 1er janvier 2019, aux populations légales millésimées 2015, publiées en décembre 2018.

Populations légales au 1er janvier 2016 en vigueur à compter du 1er janvier 2019

Commune d'AMBIERLE

Population municipale :	1 905
Population comptée à part :	58
Population totale :	1 963

Définition des catégories de population

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
 - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales
 - communautés religieuses
 - casernes ou établissements militaires
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études
- Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Commune d'AMBIERLE

Population recensée en 2015 :	1 896
Dont : -ménages :	1 895
- communautés :	0
- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre :	1

Population municipale calculée au 1er janvier 2016 :	1 905
Dont : -ménages :	1 904
- communautés :	0
- personnes sans abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre :	1
- bateliers :	0

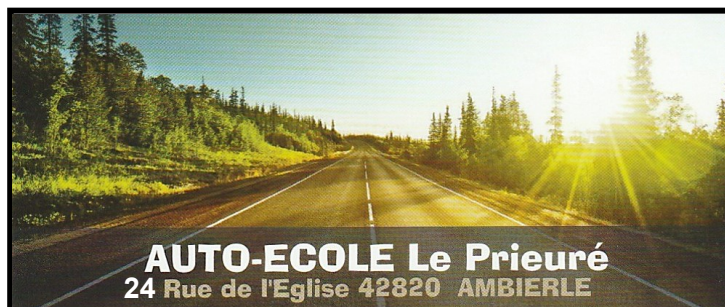
Population comptée à part au 1er janvier 2016 :
58

Population totale au 1er janvier 2016 : **1 963**

La Ferme aux Abeilles - Anne et Christophe Chemin



Chambres et Table d'hôtes
186, Chemin des Abeilles - 42820 AMBIERLE
09 84 16 38 92 - 06 51 45 07 23
www.chambre-hotes-roanne.fr
lafermeauxabeilles42@gmail.com



BERCHOUX Alan
06.13.06.85.46
04.77.63.42.87

Lundi-mercredi-vendredi 17h-19h
Samedi 10h-12h

NOUVELLES

Suite à un départ en retraite et à deux congés maternité, cette année 2018 a vu s'opérer plusieurs changements et diverses modifications de planning. C'est pourquoi nous avons sollicité Familles Rurales pour nos garderies et surveillances cour; ainsi deux personnes de cette association viennent en renfort de nos employées communales. Et toujours dans un souci permanent du bien-être de nos élèves, il a été décidé le 25 novembre 2018 afin d'alléger la garderie côté "primaire", que les élèves de CP rejoindraient la garderie côté "Maternelle" pour permettre une meilleure attention du personnel encadrant. Le centre de loisirs quant à lui assure la journée du Mercredi.

Pour la Restauration nous avons fait appel à la M F R de St Germain-Lespinasse où les menus sont préparés par une diététicienne : 80% de produits frais sont ainsi employés. Le Laboratoire Silliker qui effectuait déjà la surveillance de notre cuisine scolaire : aliments, matériels, eau, etc..., travaille également avec la M F R et leur fait régulièrement des prélèvements, la qualité, le suivi, et le "bien manger" étant toujours les règles d'or de la restauration dans nos écoles.

Création d'une cellule "nos enfants différents"

Cette cellule a été lancée par la PEEP (Parents d'Elèves de l'Enseignement Public).

Le but de celle-ci est d'accompagner les parents dans la scolarité mais aussi dans la vie quotidienne de leurs enfants. Madame Céline Ruffo est la personne référente de cette cellule.

Pour contacter cette personne : 18, rue Voltaire 42000 Saint-Etienne Tél : 06.64.53.85.40

Mail: nosenfantsdiffereents42peep@gmail.com

Une conférence est prévue le 15 Mars 2019; des détails nous seront communiqués ultérieurement.

Pour rappel : coordonnées de l'association :

AD PEEP LOIRE 18, rue Voltaire 42000 Saint-Etienne tél: 06.60.91.66.89

MAIL : presidencepeeploiread@gmail.com

Programme N° 410

Acquisition de 6 ordinateurs portables pour l'école

Montant HT de l'opération : 3 783.60 €
Financée en totalité par la commune

INTERDICTION DANS LE CADRE DE L'ECOLE

Circulation près de l'école primaire et de l'école maternelle :

Il est rappelé qu'il est interdit de circuler aux abords de l'entrée des écoles. Les parkings en nombre suffisant sont à la disposition des familles près de la salle des sports ou derrière l'école primaire. Les employés municipaux ont matérialisé deux places

Ecole

Départ à la retraite de Joëlle Couzon :

En Août 1996 Jean-Marc Bailly, maire de l'époque, avec l'accord de Martine Matray-Bourlière, Directrice de l'école, embauche Joëlle Couzon en tant qu'agent d'entretien. Puis pendant 22 années, elle a travaillé auprès des TPS et PS pour finir sa carrière avec Madame Pascale Coste, au mois de Juin 2018 en tant qu'adjoint technique principal 1ère Classe.

Une petite réception était organisée à cette occasion. L'équipe municipale souhaite Bonne et Longue Retraite à Joëlle.



Joëlle COUZON entourée de ses collègues



Ainsi que d'élus

de " stationnement handicapé " à gauche du portail de l'entrée des CP ,CE1, et Maternelles .

Seul les porteurs de carte de stationnement handicapé, les livraisons, les résidents et les véhicules de maintenance sont autorisés à rouler dans cette zone réservée à la sécurité des enfants.



RAPPEL: Interdiction également de remonter le sens interdit

Fleurissement et Décorations de Noël

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

C'est avec plaisir que nous avons enregistré l'inscription de neuf participants représentant les trois catégories au concours des maisons fleuries 2018.

Le jury, accompagné d'un expert en espaces verts est passé visiter les candidats le 4 juillet. Après concertation, le classement suivant a été établi :

Comme le veut la tradition, les prix et diplômes ont été remis aux lauréats lors de la cérémonie des vœux du Maire.

PALMARES Catégorie 1

Maison avec jardin visible de l'espace public

1er : Mme et Mr WATTIAUX Maurice

2ème : Mme et Mr GAIK Rémy

3ème : Mme et Mr MORIN Gérard

PALMARES Catégorie 2

Espaces le long de la voie publique

1ère : Mme BONNAFOUS Martine

2ème : Mme BONNAFOUS Arlette

PALMARES Catégorie 3

Façades, balcons, terrasses ou fenêtres visibles de l'espace public

1ère : Mme TROUILLET Jeannine

2ème : Mr FORESTIER Roger

3ème : Mme MASCIA Fiorella

4ème : Mme THIZY Christine



Nous avons une pensée pour Mme DUVERGER Marie-Rose, inscrite au concours et malheureusement décédée quelques jours après son inscription.

La Municipalité salue également le travail de son équipe municipale qui s'implique pleinement dans le fleurissement chaque année, permettant la participation de la commune à la campagne de fleurissement du département.

CAMPAGNE FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE EN LOIRE 2018



La commune, inscrite dans la catégorie 2A (commune de 1001 à 2000 habitants) a été classée 3ème ex-aequo avec les commentaires suivants:



Les massifs sont de qualité et l'entretien est soigné. Bonne motivation des techniciens. Le théâtre de verdure et les aménagements autour de la salle des fêtes peuvent être mis plus en

avant lors de la visite d'un jury. Bon développement et belle harmonie de couleurs dans les jardinières mais manque de volume particulièrement sur les suspensions aériennes.

La place Lancelot manque de végétal de type pérenne. Dommage, peu d'arbres en centre-ville.

L'aménagement paysagé du cloître est décevant: l'esprit est très minéral. Les ifs dépérissent à cause du manque de suivi (des végétaux plantés de cette taille nécessitent des arrosages réguliers les premières années).

Route de St Bonnet, le bac en sortie de village n'est pas utile. Le bosquet d'hortensias situé en face est d'un bel effet. Remplacer ce bac par un 2ème bosquet identique.

Bonne continuation !

Concernant les particuliers et professionnels de la commune inscrits :

L'AUBERGE DU LANCELOT est classée 8ème dans la catégorie 6.3

M WATTIAUX et M GAÏK ont reçus les encouragements dans la catégorie 1.1

Le GITE DE LA TOUR de Rouillère a reçu les encouragements dans la catégorie 6.1

CONCOURS DES MAISONS DECOREES 2018

Avec seulement trois participants cette année, deux catégories ont été représentées. Le jury est passé le 18 décembre et a établi le classement suivant :

Palmarès Catégorie 2
La plus belle maison illuminée
1ère : Mme MASCIA Fiorella
2ème : Mme TROUILLET Jeannine
Palmarès Catégorie 3
La plus belle vitrine ou fenêtre décorée
Ô TABAZAR
Mme PERRETON Karine



La commune remercie l'ensemble des participants à ces concours et vous invite à vous inscrire nombreux aux concours 2019.

Ebénisterie Fournier **Artisan - Ebéniste - Créateur**

Conception Fabrication Installation

Cuisines et salles
de bain



Agencement

1140, Route de Saint-Forgeux - 42820 AMBIERLE

www.cuisines-fournier.com

04 77 65 67 58 / 06 82 19 69 26

emmanuel.fournier3@wanadoo.fr

BROCANTE **de la CÔTE**



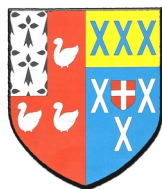
DÉPÔT-VENTE
AUX ENCHÈRES



06.62.38.69.05

brocantedelacote@orange.fr

ACHAT CASH - DÉBARRAS INTÉGRAL



AMBIERLE 2019

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
04.77.65.60.67 JUSQU'AU 15 JUIN

NOM ET PRENOM:

ADRESSE:

TELEPHONE:

JE M'INSCRIS AU CONCOURS COMMUNAL DANS LA CATEGORIE SUIVANTE:

- ☐ MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA VOIE PUBLIQUE
- ☐ ESPACE LE LONG DE LA VOIE PUBLIQUE
- ☐ BALCON, TERRASSE OU FENETRE VISIBLE DE LA RUE SANS JARDIN
- ☐ JE SOUHAITE M'INSCRIRE AU CONCOURS DEPARTEMENTAL
- ☐ J'AUTORISE L'UTILISATION DES PHOTOS DE MA MAISON DANS LES PUBLICATIONS MUNICIPALES

PLU ET AVAP

Ces deux procédures ont connu, au cours de l'année 2018 et début 2019, plusieurs étapes importantes, tout d'abord l'approbation des deux projets par le Conseil Municipal, l'avis des PPA (Personnes Publiques Associées), la mise à l'enquête publique avec rapports du Commissaire Enquêteur, analyse des rapports en concertation avec les PPA.

Concernant l'AVAP, une réunion avec la CLAVAP devra avoir lieu avant de le soumettre à l'approbation du Conseil Municipal.

Au moment où ce bulletin municipal se distribue, il

reste au Conseil Municipal à approuver ces deux dossiers d'ici la fin du mois de mars, à afficher le PV du Conseil Municipal, à transmettre ceux-ci à la Sous-Préfecture et à publier la décision par voie de presse.

Au lendemain de la dernière phase, PLU et AVAP entreront en application. Ils seront donc opposables.

Ces nouveaux documents répondent dorénavant aux exigences fixées par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et plus particulièrement concernant la limitation de la consommation de l'espace en matière d'urbanisation.

La Municipalité reste bien entendu à la disposition des propriétaires pour toute explication que ces derniers souhaiteraient obtenir de sa part.

PAEN

Quelques infos ...

Dans le cadre du PAEN, quelques actions ont été menées au cours de l'année 2018 ou pourraient l'être au cours de cette année 2019.

Il s'agit des actions suivantes :

- Lutte contre l'enfrichement

Une animation foncière a été réalisée en cours d'année sur deux communes de la zone PAEN. L'impact sur les propriétaires est faible, ce qui est à regretter.

- Déplacements agricoles

Fin de la collecte des informations. Les présentations aux communes des infos pourraient débuter courant 2019.

- Mobilisation des commissions voirie / des élus en charge de la voirie

- Si cela est possible, identification de secteurs à améliorer

Cette démarche s'est poursuivie et une réflexion pourrait être menée sur du matériel de nettoyage (Balayeuse, nettoyeuse) et son acquisition.

- Réalisation de vidéos sur l'agriculture du roannais :

Des vidéos « prototypes » ont été réalisées sur les

thèmes : débouchés professionnels, maraîchage, 24 h avec, ...

Il reste à traiter l'aspect « lien avec le territoire » qui doit se dégager de ce projet, avant que celles-ci soient mises en service.

- Lien urbain-rural

Une proposition de balade découverte en lien avec l'agriculture est faite.

Une réflexion doit être menée sur les possibles tracés à valoriser sur nos communes.

- Problématique de l'ambrosie

Il semblerait que certains exploitants laissent cette plante se développer après les moissons, ce qui laisse une image négative auprès de la population.

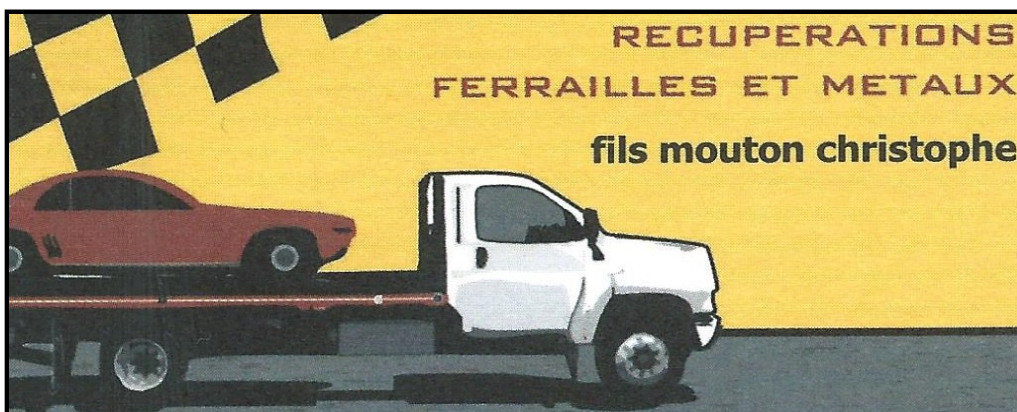
En lien avec les communes qui luttent contre cette invasive, une sensibilisation des exploitants pourrait être envisagée.

- Banc d'essai tracteurs

Un banc d'essai a pu être organisé sur Ambierle, 8 tracteurs ont été testés, dont 3 de la zone PAEN.

Cette action se poursuivra en 2019.

Si l'une ou l'autre de ces actions semblent vous intéresser, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie ou directement avec le Chargé de Missions du PAEN auprès de Roannais Agglomération, Laurent CARDINALE au 04 77 66 27 57 ou 06 29 78 35 20



Epaves de voitures

87B, impasse des Genêts

42820 AMBIERLE

09 53 61 01 99

06 79 20 57 05

06 28 66 64 45

Lulu.raulet@aliceadsl.fr

QUELQUES NOUVELLES

L'année 2018 aura connu comme d'habitude un programme de travaux et quelques ventes de coupes de bois sur la **forêt communale ainsi que sur la section de commune des Servajeans**.

Pour les travaux, ceux-ci ont concerné l'enlèvement des protections plastique au sol et leur mise en déchèterie sur les parcelles 1 et 2 ainsi qu'une opération de nettoyage dépressage sur une zone et dégagement de la régénération pour une autre zone.

Dans le cadre des travaux compensatoires suite à l'extension de la carrière RICHARD, la parcelle 16 a été replantée sur une superficie de 2.60 Ha en douglas.



Côté vente, la commune a perçu 9 917 € pour la forêt des Servajeans et 10 783 € pour la forêt communale.

Pour l'année 2019, le Conseil Municipal a donné son accord pour un programme de travaux de 3 450 € HT, proposé par l'ONF qui comprend les opérations suivantes :

- Dégagement plantation douglas p 16
- Dégagement plantation douglas p 10
- Application traitement hylobe p 10
- Travaux divers dans les peuplements, regarnis en douglas de la plantation 2018

La réfection de la piste desservant les parcelles 15 et 16 sur 900 ml, programmée depuis plusieurs années sera finalement réalisée en régie, par le personnel communal avec la maîtrise d'œuvre confiée à l'ONF pour un montant de 550.00 € HT et tiendra compte des recommandations données par Monsieur DEROSIER, hydrogéologue et les services de la Roannaise de l'Eau compte tenu de la proximité des captages.

Concernant les ventes, les services de l'ONF proposent de mettre en vente environ 500 m3 en parcelle 11.

Concernant la **Section des Servajeans**, il est proposé les travaux suivants pour un montant de 3 280.00 € HT :

- Un dépressage et nettoyage après coupe en parcelle 2 (douglas) sur 2.20 Ha
- Un dépressage parcelle 5/6 (douglas) sur 1.20 Ha

Concernant les ventes, les services de l'ONF proposent de mettre en vente environ 400 m3 en parcelle 4.

PROGRAMME VOIRIE 2018

Dans le cadre des travaux de renouvellement des réseaux, Roannais Agglomération et la Roannaise de l'Eau ont réalisé des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement des rues Saint-Vincent et Ferrachat.



Réfection de chaussée Rue Saint-Vincent



Réfection de chaussée Rue Ferrachat

Pour ce type d'intervention, la Roannaise de l'Eau a obligation de remettre en état la chaussée afin qu'elle soit de nouveau praticable (boucher les tranchées et finir par une couche d'enrobé sur ces mêmes tranchées).

En raison de ces travaux, le conseil municipal a décidé de modifier le programme voirie 2018 et de réaliser la totalité de l'enrobé sur ces deux rues à l'issue de la mise en séparatif du réseau.

Ainsi, la Roannaise de l'Eau a pris en charge 50 tonnes d'enrobé qui étaient prévues pour l'assainissement, soit 50 % environ de la surface de voirie.

Cette modification du programme 2018 n'a permis de réaliser que deux petites portions de la route de Rouillère (VC 104).

Le reste des travaux prévus initialement a été réalisé.

Programme N° 415

Travaux de voirie - Programme 2018

Opération aidée à hauteur de 40%

Montant HT de l'opération :	59 372 €
Aide du Conseil Départemental 40% :	23 749 €
Reste à charge de la commune :	35 623 €

PROGRAMME VOIRIE 2019

Deux autres portions de la VC 104, route de Rouillère, seront réalisées en 2019.

Pour mieux respirer

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air

- Cause 48 000 décès prématurés par an
- Réduit de 9 mois en moyenne, l'espérance de vie
- Est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires

Et l'entretien du jardin pour un particulier :

- génère des déchets verts que l'on estime en moyenne à 160 kg par personne et par an
- Pour s'en débarrasser, 9% des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture essence récente

=



50 kg

de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)

=



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne

13 000 km parcourus par une voiture diesel récente

1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne

Pour plus de renseignements sur le sujet, vous êtes invités à consulter les documents de la DREAL à l'adresse suivante : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-a13973.html>



NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts C'est interdit !

Article 84 du « Règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 Août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 Novembre 2011. Chaque département de la Région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et polluante d'autant plus que les végétaux sont humides.

Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique

DECHETS VISES : tonte de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION : En cas de non respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal)

Ne brûlez plus vos déchets verts Valorisez-les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

Le compostage individuel

Tonte de pelouses et feuillages peuvent être mélangés à vos restes de repas et épluchures de légumes ...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Le broyage et le paillage

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager.

La déchetterie

Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Territoire eau responsable

La Municipalité s'est engagée, par le biais d'une délibération en date du 10 Avril 2018, dans une démarche « territoires eau responsable », avec la signature de la charte IWA (International Water Association). Cette charte a pour objet un engagement moral de gestion des eaux pluviales sur la commune. Cette charte s'articule autour d'un ensemble de 4 principes :

- Des services d'eau durable pour tous
- Une conception urbaine sensible à l'eau
- Une ville connectée à son bassin versant,
- Des communautés « eau-responsables »

L'objectif de cet engagement est d'encourager des actions collaboratives soutenues par une vision commune de l'ensemble des acteurs du territoire, de sorte que les gouvernances locales, les professionnels et les individus s'engagent à identifier et mettre en œuvre des solutions pour la gestion de toutes les eaux.

Pour la commune, au travers de cette signature, nous nous engageons :

- D'une part, à veiller lors de développements de projets tant publics que privés, à respecter la perméabilité des sols en cas de nouveau projet, ou de les rendre plus perméables à l'eau lors de projets de réhabilitation ou réaménagement.
- D'autre part, de protéger les milieux aquatiques.



Cette démarche « eau responsable » couvrant tout le territoire de Roannais Agglomération, Roannaise de l'Eau a travaillé, avec les communes, sur la gestion des eaux pluviales dans le cadre du schéma directeur assainissement et gestion des eaux pluviales. Les objectifs de ce schéma directeur sont d'atteindre la conformité réglementaire de nos systèmes d'assainissement.

Il a été acté au terme de ce travail, la nécessité d'une désimperméabilisation d'une surface totale de 22.5 Ha pour l'ensemble du territoire, par le biais de déconnexion des eaux pluviales du réseau eaux usées ou de désimperméabilisation des sols imperméables (l'eau s'infiltre là où elle tombe).

Afin que chaque commune participe à cet effort, une clé de répartition a été définie sur la base du nombre d'habitants de la commune. Dans ces conditions, ce sont 600 m², moyenne annuelle sur 10 ans que notre commune a comme objectif.

La collectivité comme les particuliers sont concernés par cette démarche, comment ?

Roannaise de l'Eau

Service Clientèle Facturation :

Tél. 04 77 68 68 90 ou 04 77 68 95 94

Secrétariat technique :

Tél. 04 77 68 98 07 ou 04 77 68 98 06

INFORMATIONS PRATIQUES

Services d'astreinte : pour les urgences uni-

quement et en dehors des horaires d'ouverture

Urgences Eau : 06 07 49 29 06

Urgences Assainissement : 06 18 54 13 15

ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de son intervention sur la compétence Assainissement pour le compte de Roannais Agglomération, **Roannaise de l'Eau a prévu pour l'année 2019, un programme de travaux sur la station d'épuration de Rouillère pour un montant de 200 000 € HT.**



d e m e u r e b o u q u e t

Chambres d'hôtes

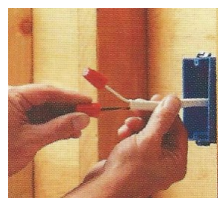
320 rue de Faimas 42820 Ambierle 06 95 88 83 82

www.demeurebouquet.com

Electricité, Plomberie, Chauffage

261, Route de la Croix-du-Sud 42820 AMBIERLE

chandaniel@orange.fr Tél. 06 76 72 97 03



EURL DENIS Daniel

Electricité générale, sanitaire
Poêle à granulés, douche
kinémagique, panneaux
photovoltaïques,

Remplacement de chaudière tous combustibles

Gestion des eaux de pluie

La pluie est l'affaire de tous : que l'on soit habitant, entreprise ou collectivité publique, il est toujours possible de faire un geste pour limiter l'imperméabilisation des sols et ses impacts sur les constructions neuves et existantes.

Les eaux de pluie qui ruissellent sur les surfaces imperméables (toitures, parkings, terrasses ...) sont communément raccordées au réseau unitaire d'assainissement. Or, il est préférable de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol pour réduire les inondations et préserver la ressource en eau :

Réduire les apports aux réseaux

- Limiter l'imperméabilisation des sols,
- Prévenir le débordement des réseaux unitaires lors de fortes pluies et contribuer à limiter les inondations.
- Réduire les quantités d'eaux à traiter à la station d'épuration et donc le coût du traitement.

Diminuer la pollution

- Limiter le ruissellement et le lessivage des polluants sur les surfaces urbaines (routes, parkings, ...)
- Diminuer la quantité d'eaux non traitées déversées vers le milieu naturel.

Aménager durablement le territoire

- Recharger les nappes souterraines en laissant s'infiltrer l'eau de pluie.
- Remplacer les tuyaux par des ouvrages paysagers.

Accompagnement

Roannaise de l'Eau accompagne les propriétaires et les aménageurs dans leurs projets de gestion des eaux pluviales (constructions, travaux sur l'existant), pour déterminer la solution la plus adaptée.

Retrouvez plus d'informations sur les ouvrages de gestion des eaux de pluie sur le site internet : www.roannaise-de-leau.fr.



QUE PUIS-JE FAIRE CHEZ MOI ?

Il existe diverses solutions de déconnexion des eaux pluviales :

- 1 jardin de pluie ;
- 2 noue ;
- 3 parking poreux ;
- 4 toiture végétalisée ;
- 5 puits d'infiltration.

Pour + d'infos
www.roannaise-de-leau.fr



Domaine des Palais - Vin d'Abbaye

204, Route du Tacot - 42820 AMBIERLE

Tél. 0619142880 www.domainedespalais.com

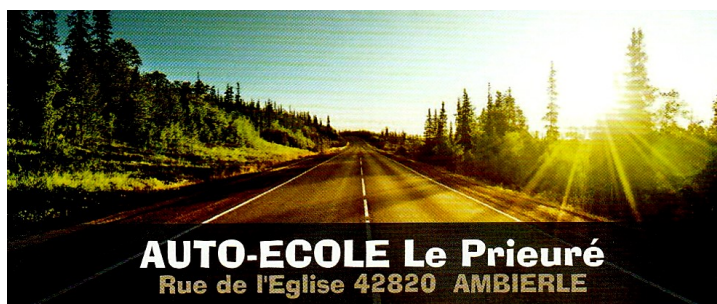
Restaurant



11 rue de la Mairie 42820 Ambierle 04 77 65 63 24

contact@leprieureambierle.fr / www.leprieureambierle.fr

Commerce - Artisanat



AUTO-ECOLE Le Prieuré
Rue de l'Eglise 42820 AMBIERLE

BERCHOUX Alan

06.13.06.85.46
04.77.63.42.87

Lundi-mercredi-vendredi 17h-19h
Samedi 10h-12h

Un peu de changement à notre auto-école locale,

Apprendre à conduire à la campagne... C'est indispensable !

Après trois années en binôme, l'auto-école du Prieuré n'a désormais qu'un seul gérant, Alan BERCHOUX; moniteur d'auto-école diplômé, il enseigne le code de la route et la conduite automobile à AMBIERLE.

Passer le code, apprendre à conduire à 15 ans (conduite accompagnée par les parents) ou à 18 ans, cours de perfectionnement, reprise du volant après une longue interruption, Alan est formé pour vous accompagner avec efficacité et bienveillance vers la réussite. Les jeunes lycéens peuvent être récupérés devant les lycées roannais à la fin des cours.

Les horaires d'ouverture du bureau sont :
lundi, mercredi et vendredi de 17h à 19h
et samedi de 10h à 12h.

**AUTO-ECOLE LE PRIEURE 24, Rue de l'église
42820 AMBIERLE
Tél. 06.13.06.85.46.**

UN SALON D'ESTHETIQUE

NOUVEAU !



Un salon d'esthétique est ouvert depuis le mois d'octobre sur la commune d'Ambierle.

Madame Renata MODENESE née TURRAO, accueille sa clientèle : 3, Place Lancelot dans les locaux qui abritaient en dernier lieu, la boucherie-charcuterie.

Renata MODENESE totalise 20 années d'expérience entre le Brésil et la France, tout d'abord diplômée dans son pays d'origine, à son arrivée en France ; en 2012, elle a repris ses études et a obtenu son CAP dans la spécialité Esthétique, parfumerie et cosmétique.

Renata MODENESE a tout d'abord exercé son métier en intervenant au domicile de sa clientèle avant d'ouvrir son salon à Ambierle.

Sa clientèle vient non seulement des différentes communes de la Côte Roannaise, mais aussi des alentours de Roanne. Connue de la région Roannaise de par son activité à domicile, sa clientèle ainsi élargie n'hésite pas à se déplacer jusqu'à Ambierle pour retrouver son esthéticienne spécialisée en ongles et soins esthétiques.

Notre esthéticienne locale reçoit sur rendez-vous du mardi au samedi de 10 h à 18 h.

Tél. 09 87 37 14 91

La Municipalité est heureuse d'accueillir Madame MODENESE sur sa commune ainsi que sa famille et lui souhaite pleine réussite dans son activité.



UN ARTISAN LOCAL QUI CHANGE D'ACTIVITE



Après avoir œuvré dans le domaine de la menuiserie durant de longues années, Christophe LIANZON et son épouse Céline ont choisi, il y a quelques mois de se tourner vers une autre activité, la conception et l'installation de

cuisines.

Christophe LIANZON se présente donc à vous :

Aspirant sédentaire chez les compagnons du devoir ...

Installé depuis 1998: expérience en menuiserie reconnue.

Concepteur et installateur de cuisines, mes compétences à votre service.

Sur Rendez-Vous à Ambierle pour étudier ensemble votre projet,

Nous intervenons sur la Côte Roannaise et ses alentours.

L'équipe CHRIS' LINE,

La Municipalité souhaite à Monsieur et Madame LIANZON de réussir dans leur nouvelle activité.

Vous pouvez les contacter,

Par téléphone : 06 50 05 17 20 - 06 83 78 49 71

Adresse Mail : artilian@orange.fr

Adresse : 127, Route de la Collonge 42820 AMBIERLE

Ambierle, Et son Chef étoilé !

Pour la 11ème année consécutive, nous avons le plaisir de trouver dans le guide Michelin, au rang des étoilés, notre restaurateur local, Thierry FERNANDES, installé au restaurant « LE PRIEURÉ » au cœur du village d'Ambierle en Côte Roannaise depuis 2002.

Dans ce restaurant gastronomique, nous y découvrons une cuisine créative et moderne dirigée par Thierry qui s'appuie sur des produits locaux de notre région en partenariat avec les producteurs, artisans et commerçants de la région.

Dans un cadre contemporain épuré, le service discret est assuré par Géraldine.

Sont également à associer à cette récompense, l'équipe qui les entourent, un apprenti serveur, un apprenti cuisinier et un salarié.

C'est avec plaisir que notre Chef étoilé nous a confié la recette du Filet mignon de cochon rôti à la truffe noire.

Avec cette nouvelle distinction, Thierry et Géraldine tiennent à remercier leur équipe, leurs enfants, famille et amis, leurs fournisseurs, commerçants et producteurs ainsi que la Municipalité.

A son tour, la Municipalité adresse toutes ses félicitations au Chef étoilé, Thierry FERNANDES, à son épouse Géraldine, qui l'accompagne dans cette passion ainsi qu'à toute l'équipe qui l'entoure.



LE PRIEURÉ
THIERRY FERNANDES

Filet mignon de cochon rôti à la truffe noire



12 gousses d'ail
2 filets mignon de cochon (environ 700 grs)
30 g de truffes noires
300 g de pommes de terre amandine
80 g de beurre demi sel
5 cl de vinaigre de xérès
120 g de sucre
60 g d'eau
1 clou de girofle
3 grains de poivre de Sichuan
15 g de gingembre frais
Noix de muscade
30 cl de fond de veau
5 cl de jus de truffes
2 g de mignonnette de poivre
Fleur de sel

Pour les pommes de terre

Epluchez et taillez les pommes de terre en cylindre d'1 cm d'épaisseur, les disposez dans une plaque, ajoutez la mignonnette de poivre, la fleur de sel et le beurre clarifié, cuire sous la salamandre pendant une vingtaine de minutes.

Pour la sauce

Confectionnez un caramel avec le sucre et l'eau dans un sautoir, ajoutez les épices, déglacez avec le vinaigre de xérès lorsque le caramel a une couleur brune, laissez réduire 5 minutes et mouillez avec le fond de veau et le jus de truffes. Faites cuire pendant 15 minutes, passez et rectifiez l'assaisonnement, réservez.

Pour les filets mignons

Détaillez 12 pièces, les colorer dans un sautoir au beurre, ajoutez les gousses d'ail en chemise, bien arroser pendant la cuisson (10 minutes). En fin de cuisson, dégraissez le sautoir, ajoutez la sauce et glacez les pièces de cochon avec les lamelles de truffes.

MOTET PAYSAGES

Création

de tous vos espaces verts

Terrasses - Clôtures - Travaux de maçonnerie
Engazonnement
Plantations - Installation et programmation
d'arrosage automatique
Elagage - Aménagement de parcs publics



www.motetpaysages.com

Entretien

de tous vos espaces verts

Taille arbustes haies, arbres - Rognage des souches
Tonte - Ramassage de feuilles - Désherbage
Hivernage et mise en route des systèmes d'arrosage



MOTET SERVICES

SERVICES à la personne

CHIFFRE D'AFFAIRES 2018

50% de réduction

à proximité Z.I. Le Coteau - 42120 St Vincent de Boisset

04 77 62 03 06

MOB - MONDELIN

Onze médaillés du travail

Le pot de Noël du comité d'entreprise de la société MOB - MONDELIN, située dans la zone industrielle du Maroquin à Ambierle, a été l'occasion pour Christophe VALETTE, Directeur de l'usine, de remercier l'ensemble du personnel pour leur savoir-faire.

Ainsi, onze employés ont reçu la médaille du travail en fonction de leur ancienneté.

Pour **20 ans de travail**, la médaille d'argent a récompensé : Xavier MAES, Jérôme MONTET, Ludovic RAY, Thierry TOULOUSE et Christophe LEFFY.

La médaille de vermeil a récompensé Pascale COLLIGNON, Georges MASCIA et Alain PHILIPPE pour **30 ans de travail**.

La médaille d'or pour **35 ans de travail** décorait Bruno BECOUZE, Eric BONIS et Noël MEMBRE.



Au retour des congés d'été, l'ensemble du personnel de l'usine MOB - MONDELIN a été peiné d'apprendre le décès de son fondateur Roger MONDELIN.

C'est en 1969 que Roger MONDELIN s'est installé à Ambierle pour y fabriquer des outils destinés aux métiers du bâtiment.

Grâce à l'inventivité de son créateur, le site n'a eu de cesse de se développer. Ses inventions ont fait l'objet

de nombreux brevets, tel que le LEVPANO pour la pose des plaques de plâtres.



Evolution du LEVPANO® entre 1976 et 2018

Le développement du site de fabrication continue avec d'importants investissements ces 2 dernières années : presses à injecter, lignes de découpes laser, centre d'usinage bois, nouvelle ligne de peinture, pour un montant global de 2 millions d'euros.

Ces nouveaux moyens de production permettent à cette entreprise locale de maintenir sa compétitivité sur ces 3 métiers de base que sont le travail du métal, la menuiserie bois et aluminium, et l'injection plastique.

Le bureau d'études du site perpétue l'esprit de création en proposant chaque année de nombreux nouveaux produits.

Les embauches sont également importantes avec 10 personnes en 2017 et 12 personnes en 2018 à des postes de techniciens, agents de maîtrise, conducteur de ligne automatisées et opérateur de production.

La société emploie 86 salariés sur le site d'AMBIERLE.



La Villa du Chatelard



LOCATION MEUBLEE

6/8 personnes

04 77 71 17 72 AMBIERLE

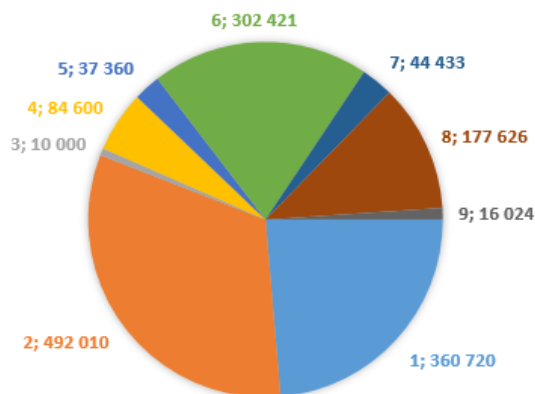
hebergement42@gmail.com

www.appart-hotel-roanne.com

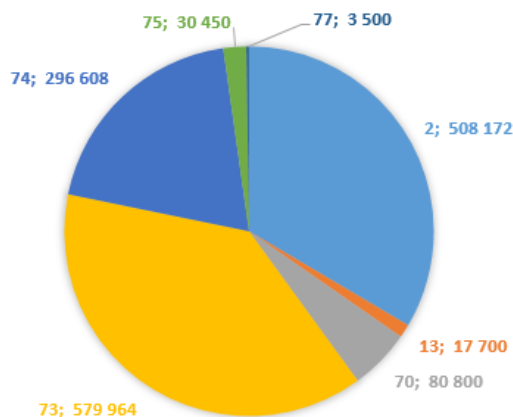
Budget communal 2018

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le budget qui vous est présenté ci-dessous, correspond au budget voté en Avril 2018 complété des décisions modificatives votées en cours d'année. Ces chiffres correspondent à des prévisions et non à des réalisations.

Chapitre		Budgétisé
011	Charges à caractère général	360 720.00 €
012	Charges de personnel	492 010.00 €
014	Atténuations de produits	10 000.00 €
022	Dépenses imprévues Fonct.	44 433.45 €
023	Virement à la section d'invest.	177 626.41 €
042	Opérations d'ordre entre section	16 024.00 €
65	Autres charges gestion courante	84 600.00 €
66	Charges financières	37 360.00 €
67	Charges exceptionnelles	302 421.03 €
Total Dépenses		1 525 194.89 €

Chapitre		Budgétisé
002	Excédent antérieur reporté Fonct.	508 172.89 €
013	Atténuations de charges	17 700.00 €
70	Produits des services	88 800.00 €
73	Impôts et taxes	579 964.00 €
74	Dotations et participations	296 608.00 €
75	Autres produits gestion courante	30 450.00 €
77	Produits exceptionnels	3 500.00 €
Total Recettes		1 525 194.89 €

SECTION INVESTISSEMENT

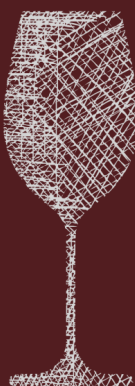
Pour l'année 2018, les investissements engagés par la Municipalité, ont concerné des études : révision du PLU, révision AVAP, étude diagnostic du retable, ainsi que des travaux de voirie, en Forêt communale, dans les bâtiments communaux, Prieuré et église prieurale, aménagement de la Place de Château Gaillard et de la Place Lancelot, signalétique du Village de caractère. Il a également été fait l'acquisition de 6 ordinateurs portables pour l'école.

La plupart de ces travaux ont pu se réaliser grâce aux aides financières que nous avons sollicitées et obtenues auprès du Département, de la Région et de l'Etat.

Un rappel des principales aides est fait au niveau de la présentation des différents travaux et études.

Alain BAILLON
Vigneron Récoltant
Côte Roannaise

669, route de Montplaisir | 42820 AMBIERLE
www.alainbaillon.fr
04 77 65 65 51
alain.baillon.42@free.fr
f cavealainbaillon



L'ESSENTIEL

Plats cuisinés à emporter
buffet, réceptions
Apéritif dînatoire

459, Route de la Perrière 42820 AMBIERLE
06 18 99 16 78

essentiel.mm@gmail.com



Eglise prieurale

RETABLE DE LA PASSION ET VITRAUX

Comme le précise Marie-Blanche POTTE, Conservateur des monuments historiques auprès de la DRAC, dans une de ses correspondances avec la Municipalité, « *L'ensemble du travail que vous réalisez (en 2018, étude du polyptyque (ou retable de la Passion) et conjointement, la consultation en cours sur les vitraux remarquables qui éclairent le polyptyque) démontrent votre attention constante sur les éléments de votre patrimoine* ».

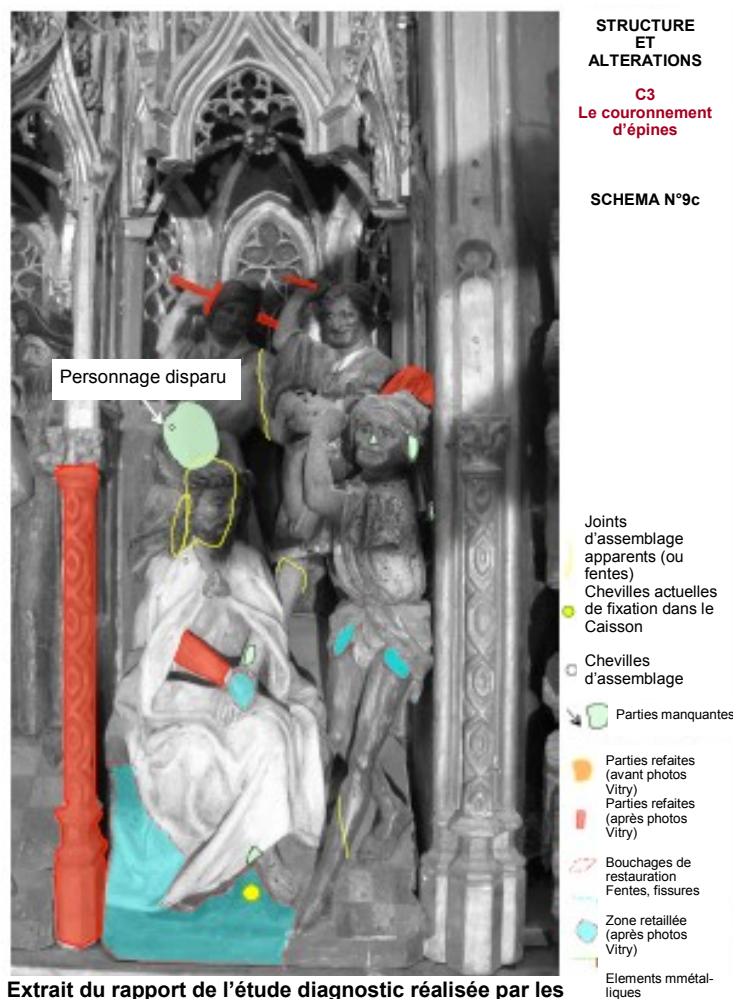
Consciente de la richesse de son patrimoine et soucieuse de vouloir conserver dans de bonnes conditions cet édifice, qu'est l'église prieurale, la municipalité actuelle, tout comme les précédentes ont pu le faire par le passé, souhaite poursuivre ce travail de longue haleine.

Rappelons l'étude diagnostic qui a été engagée au cours de l'année 2018 sur le retable de la Passion. C'était une réelle nécessité, compte tenu du constat qui avait été fait ces dernières années et qui mettait en avant un empoussièrément de l'œuvre et la nécessité d'une intervention spécialisée à la fois pour le nettoyage de l'ensemble et pour le refixage des peintures altérées. A ce jour, l'étude diagnostic est réalisée et un rapport de près de 180 pages a été adressé à la commune par les trois restauratrices, Dominique FAUNIERES et Hélène GRUAU, toutes deux, restauratrices du Patrimoine-sculptures et Françoise AUGER-FEIGE, Conservatrice-restauratrice de peintures, Consultante en conservation préventive, qui avaient en charge cet énorme travail dont l'établissement d'un constat d'état auquel ont été ajoutés une approche de la technologie de l'élaboration originale, et des tests découlant du constat d'état. Pour compléter les observations sur place, une recherche documentaire a permis d'apporter des informations et de croiser les observations avec les documents. Mesdames Sophie GUILLOT DE SUDUIRAUT, conservateur honoraire au département des sculptures du musée du Louvre (responsable des sculptures de l'Eu-

rope du Nord) et Sophie JUGIE, directrice du département du musée du Louvre, ont été invitées à venir partager les observations et leurs connaissances au cours de l'étude.

Ont également été contactés, Jean-André GLATIGNY, conservateur-restaurateur de supports bois des peintures, spécialiste des écoles septentrionales, intervenant à l'institut Royal du Patrimoine Historique à Bruxelles pour lui soumettre certains des questionnements techniques de la part des restauratrices et Dominique BARDIN, documentaliste au Musée des Beaux-Arts de Dijon qui lui de son côté, a indiqué la présence de photographies anciennes dans les archives du musée.

Une recherche documentaire a également été menée sur les ouvrages, les articles publiés et les archives conservées à la Médiathèque du Patrimoine ainsi qu'à la documentation du Louvre.



Extrait du rapport de l'étude diagnostic réalisée par les restauratrices - Exemple de constat



Charpente - couverture - zinguerie
Philippe Gallet

58, Impasse Océane
42820 AMBIERLE
Port. 06 10 37 64 35



Tél. 04 77 65 17 07
Fax 04 69 96 05 85
Email : phigal@wp.pl

Marie-Blanche POTTE, conservatrice des Monuments Historiques a communiqué toutes les archives concernant la restauration du retable et conservées à la DRAC.

La Municipalité a, de son côté, interrogé différents Ambierlois susceptibles de détenir des archives et photographies anciennes concernant le retable et pouvant être utiles pour la connaissance de l'histoire matérielle. A l'issue de cette recherche, elle a pu remettre aux restauratrices, des copies de l'ouvrage de l'abbé Bouillet et de plusieurs cartes postales anciennes. De son côté, le Musée Alice Taverne a été en mesure de fournir l'ouvrage écrit par Martine VIVIER concernant le retable de la Passion.

Programme N° 405

Etude diagnostic du retable de la Passion Opération aidée à hauteur de 75%

Montant HT de l'opération :	10 385 €
Aide de la DRAC (Etat) 60% attribuée :	6 231 €
Aide de la Région (15%) envisagée :	1 557 €
Reste à charge de la commune :	2 597 €

Par ailleurs, en ce qui concerne les vitraux, un architecte du patrimoine associé à un maître verrier, ont été choisis et devraient d'ici le printemps, réaliser l'étude diagnostic historique et sanitaire des différentes verrières, un diagnostic sur la solidité structurelle des éléments en pierre ainsi que la détermination des urgences sanitaires, la détermination et le chiffrage des travaux en stricte conservation, et les travaux de restauration.



Exemple de désordres constatés sur les bales

Programme N° 361

Etude diagnostic des vitraux

Opération aidée à hauteur de 60% (Pour l'instant)

Montant HT de l'opération :	23 930 €
Aide de la DRAC (Etat) 60% :	14 358 €
Aide de la Région (Demande en cours) :	
Aide du Département : (Demande en cours)	
Reste à charge de la commune à ce jour :	9 572 €

Afin de financer toutes ces études et d'envisager de manière sereine, les travaux qui seront proposés, la Municipalité a recherché des aides auprès des différentes structures existantes, Etat (DRAC), Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Départemental de la Loire. Quelques Fondations ont même été interrogées.

De toutes ces consultations, il en est ressorti qu'une réelle prise en compte du patrimoine présent sur notre territoire existait et que chacun souhaitait engager la sauvegarde de tout ce bâti ainsi que du mobilier laissés par les générations des siècles précédents.

C'est ainsi qu'un fonds spécifique en faveur des monuments historiques situés dans des communes à faibles ressources a été créé en 2018 et reconduit pour 2019, par le ministère de la Culture pour permettre, d'une part, une intervention accrue de l'État, et pour inciter, d'autre part, les régions à contribuer aux travaux de restauration sur ces monuments historiques.

Ce fonds est doté pour chaque année, **d'une capacité de 15 M€** (millions d'euros) en autorisations d'engagement (AE). Ces fonds sont à demander à la DRAC.

Le ministère de la Culture a donc décidé de mettre en place un mécanisme incitatif, ciblé et partenarial, permettant de financer une intervention accrue :

l'État par des taux de subventions majorés ;
des régions en les incitant à participer à hauteur d'au moins 15 % aux travaux de restauration sur des monuments historiques appartenant à des petites communes.

C'est ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place une aide dans le cadre du plan de préservation et de mise en valeur du patrimoine régional aussi bien pour le bâti que pour le mobilier.



Chauffage - Plomberie - Sanitaire - Energies Renouvelables

• Installation • Dépannage

Siège Social : 50 route de Montplaisir 42820 AMBIERLE

Tél./Fax : 04 77 65 62 77 - Port. 06 34 02 15 15



Bricolage intérieur/extérieur
Entretien d'espaces verts
Entretien ménager
Garde d'enfant de plus de 3 ans
Premier pas avec l'informatique

Devis gratuit

07 67 81 36 83

eurlmsad42@gmail.com



Eglise prieurale - suite

D'autre part, le Conseil Départemental, a lancé depuis l'an dernier, un appel à partenariat « Patrimoine pictural protégé ».

Ainsi, le Département propose cet appel à partenariat pour rendre visible et accessible un important patrimoine pictural ligérien et contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine et à l'attractivité du territoire, tout en étant solidaire des communes rurales.

Est considéré comme patrimoine pictural protégé, tout mobilier ou élément d'un édifice, bénéficiant d'une protection au titre des Monuments Historiques Classés (MH) ou inscrits ou faisant partie d'un site patrimonial remarquable et présentant un décor peint.

Doivent également se dégager des enjeux pour le territoire, entre autre :

- Répondre à l'intérêt du public pour un patrimoine commun à partager

- Augmenter et renforcer l'attractivité touristique des villes et villages ligériens où des projets de mise en valeur touristique et patrimoniale sont déjà engagés.

Avec cette démarche, le Département souhaite concentrer l'offre dans des sites labellisés par l'Etat : SPR, MH ... ainsi que dans les sites labellisés par le Département (Villages de caractère en Loire, Village sport nature) afin :

- de valoriser et rendre attractif le patrimoine pictural protégé en le conservant et en le restaurant.
- D'améliorer et compléter l'offre déjà présente en permettant au public, en particulier les familles, d'accéder à une diversité d'activités complémentaires
- D'accompagner les collectivités concernées en soutenant les études et les travaux nécessaires à la réalisation de leurs projets relatifs à la sauvegarde et valorisation de leur patrimoine.

Au vu de ces différentes possibilités d'aides au financement en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine, le Conseil Municipal a engagé les démarches afin de solliciter ces différents partenaires.

Prieuré

APPARTEMENT A LOUER T5 - Le Prieuré - Ambierle

En plein cœur du bourg, venez visiter ce T5 plein de charme et entièrement refait à neuf. Accolé au célèbre prieuré, cet appartement individuel est composé d'un immense salon séjour avec une cuisine semi-ouverte (surface totale de 62.86 m²), trois chambres, un bureau (pouvant faire office de quatrième chambre) et une salle d'eau. Le petit plus : Une cave voûtée de 85 m² au sous-sol. Loyer : 550 €. Charges : 10€. DPE Vierge. Surface : 121,67 m²



Pour + d'infos,
Contacter GINET IMMOBILIER
Au 04 77 71 37 69
16, Rue Brison - Roanne
ginet.locations@ginet.fr
www.ginet.fr

GINET
IMMOBILIER

Une nouvelle approche
de l'immobilier

16, rue Brison
42300 Roanne
T. 04 77 71 37 69

www.ginet.fr

R. FESSY
MAÇONNERIE

NEUF & RENOVATION
CHAPE LIQUIDE LAFARGE

75 route de Lespinasse - 42310 CHANGY

04 77 64 34 37 - 06 13 03 16 22

rene.fessy0648@orange.fr

Aide à l'habitat

**AVEC ROANNAIS AGGLOMERATION,
AMELIOREZ VOTRE CADRE DE VIE**

Rénov'ta baraque Rénov'ton appart

Pour qui ?

Les propriétaires occupants de maisons ou d'appartements situés dans les 40 communes de l'agglomération.

Sans condition de ressources.

Pour quoi ?

Réaliser des travaux d'économie d'énergie : faire exécuter au minimum deux postes de travaux : travaux d'isolation, changement des menuiseries, changement du système de ventilation, remplacement du système de chauffage existant,

Combien ?

De 2 000 à 5 000 € selon les travaux à réaliser (aide plafonnée à 80 % des dépenses éligibles)

Une aide supplémentaire de la Région pourra être allouée en fonction des travaux d'isolation réalisés.

Les dossiers seront instruits par ordre d'arrivée, dès qu'ils sont réputés complets.

Une fois l'enveloppe financière épuisée, aucun dossier ne pourra être subventionné.

Rénov'ta copro

Pour qui ?

Copropriétés situées sur les 40 communes de l'agglomération et immatriculées au registre des copropriétés.

Syndics professionnels ou bénévoles.

Sans conditions de ressources.

Pour quoi ?

Réaliser minimum 25% de travaux d'économies d'énergie : travaux d'isolation, de ventilation, changement collectif des menuiseries, changement du système de chauffage collectif.

Combien ?

Maximum 40% du montant HT des travaux éligibles (aide plafonnée à l'enveloppe budgétaire allouée)

Détail du règlement complet disponible sur le site internet de Roannais Agglomération.

Où se renseigner ?

Renov'actions 42 - Maison Départementale de l'Habitat et du Logement - 5 rue Brison Roanne - 04 77 78 39 94.

Appels à projets—Dossier à déposer avant le 1er septembre 2019. Jury en octobre 2019.

**LA DEMANDE DE SUBVENTION DOIT ETRE
DEPOSEE AVANT LA REALISATION DES
TRAVAUX !**

D'autres aides sont également possible pour d'autres types de travaux :

- MAINTIEN A DOMICILE

Permettant l'adaptation des logements.

- ADAPTEZ POUR MIEUX VIEILLIR

Aides pour les propriétaires occupants pour adapter leur logement.

- SOUTIEN AUX BAILLEURS SOCIAUX (Hors OPHEOR)

Pour la production maîtrisée de logements sociaux neufs.

- SOUTIEN AUX BAILLEURS SOCIAUX (Hors OPHEOR)

Pour la création de logements pour tous (dédiés aux séniors)

- SOUTIEN AUX BAILLEURS SOCIAUX (Hors OPHEOR)

Pour la réhabilitation de logements sociaux

- LUTTE CONTRE LA VACANCE ET L'INSA-LUBRITE

- CHANGEMENT D'USAGE AVEC RECONSTITUTION D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS

Permettant le soutien à la réhabilitation de friches artisanales et/ou commerciales par un opérateur privé.

Pour tous renseignements : 04 77 78 39 94



Coccinelle & Co
Fleuriste - Décorateur

Tél: 04.26.24.43.99
Email: coccinelleandco@hotmail.com
Le clôt de Brosse - Rue Robert Barathon
42370 Renaison



Décoration Intérieure
SARL DECLOITRE Sylvain

Plâtrerie - Peinture
Façade - Isolation

783 Route du Mourier 42820 AMBIERLE
06 48 10 42 28
ent.decloitre@gmail.com

Aide aux particuliers



Vous êtes un **propriétaire privé** et avez besoin d'une **aide financière** pour engager des **travaux de sauvegarde ou de restauration** sur votre patrimoine immobilier **non protégé** ?

Parlons-en !

La **Fondation du patrimoine** vous permet de bénéficier d'une **déduction d'impôt** et d'une aide financière pour la **restauration de votre patrimoine**.

La Fondation du patrimoine est le seul organisme habilité par le ministère de l'Économie et des Finances à octroyer un **label** ouvrant droit à des déductions fiscales pour les travaux réalisés sur un **bien immobilier** présentant un **intérêt patrimonial et non protégé** au titre des monuments historiques.

Le dispositif est souple. Le label est attribué pour 5 ans, vous réalisez les travaux quand vous le souhaitez et vous demeurez libre de choisir vos entreprises et artisans ! Les travaux de restauration sont réalisés en conformité avec les éventuelles prescriptions de l'**Architecte des bâtiments de France**. Et vous n'avez aucune obligation d'ouvrir le bâtiment labellisé au public.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU LABEL ?

Pour bénéficier du label, les biens immobiliers doivent être détenus par :

- Un **particulier** ;
 - Une **société transparente** (SCI, GFR, GFA...) sous certaines conditions ;
 - Une **copropriété** ou une indivision sous certaines conditions.
- En contrepartie des avantages procurés par le label, le propriétaire s'engage à conserver le bien pendant 15 ans à compter de la date d'acquisition.

QUELS SONT LES BIENS ÉLIGIBLES ?

Le label s'applique à un programme de travaux réalisés sur un patrimoine immobilier non protégé par l'État au titre des monuments historiques, dont une façade principale au moins est visible de la voie publique. Sont concernés :

- les **biens patrimoniaux les plus caractéristiques**

du milieu rural (moins de 2 000 habitants) : fermes, granges, maisons de village, petits manoirs ruraux, etc.

- tous les **biens patrimoniaux non habitables** : fontaine, puits, pigeonniers, fours à pain, etc., même situés en zone urbaine.
 - les **biens patrimoniaux situés dans des sites patrimoniaux remarquables** (anciennes Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), Aires de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et secteurs sauvegardés).
- Le label ne peut être octroyé à un bien immobilier utilisé intégralement par son propriétaire dans le cadre d'une entreprise industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou pour l'exercice d'une profession non commerciale.
- À titre d'exemple, les gîtes ruraux sont exclus du dispositif du label. Toutefois, si une partie seulement de l'immeuble est affectée à cette activité, l'autre partie pourra recevoir un label.

QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS ?

L'attribution du **label s'applique à des travaux de restauration extérieurs** (toiture, façade, huisseries, etc.), non débutés au jour de l'octroi du label. Elle est conditionnée à l'obtention de l'**avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France** sur le programme de travaux envisagés.

Dans le cas d'immeubles non habitables, certains travaux intérieurs peuvent être éligibles si les propriétaires s'engagent à les rendre accessibles au public dans les conditions d'ouverture des monuments historiques.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Mairie qui répondra à vos premières questions, sinon vous pouvez entrer en contact avec Monsieur Robert MARECHAL au 04 77 65 50 21 qui est le délégué départemental Loire Nord pour la Fondation du patrimoine ou aller sur le site de la Fondation : www.fondation-patrimoine.org



SIGNALETIQUE DU VILLAGE

Consciente de l'importance du tourisme sur sa commune, la Municipalité a fait le constat d'un manque d'harmonie entre les différents supports mis à la disposition des visiteurs et d'un manque d'informations disponibles dans le village lorsque les points d'informations ne sont pas ouverts.

Fort de ce constat, elle a fait appel à Mme Poussin paysagiste-conceptrice co-gérante de l'Atelier du Ginkgo. Ce Bureau d'études basé à Saint-Haon-le-Châtel accompagne les mairies dans leur projet d'aménagement urbain, paysager et de signalétique. Il est déjà intervenu sur d'autres villages de caractère.

Dans un premier temps, plusieurs maquettes ont été proposées à la mairie sur différentes thématiques spécifiques à la mise en valeur de notre village. La mairie a fait le choix de valoriser l'aspect patrimonial et architectural du village et a retenu la mise en scène de l'une des sculptures en contrefort présente sur la toiture des bas côtés de l'église comme élément remarquable et identitaire.

Dans un second temps, Mme Poussin a sollicité une entreprise locale de prises de vues aériennes par drone "petite planète" pour avoir des visuels du village comme support de cette signalétique et notamment pour le panneau d'accueil posé sur le parking des Martyrs de Vingt.

Enfin, il a été procédé à la rédaction des textes de 10 totems en lien avec les historiens de la commune et en recueillant des photos, illustrations et des témoignages d'habitants. Les totems ont été choisis en appui avec le fascicule de visite et en fonction des sites remarquables à ne pas manquer lorsque l'on visite le village.



Après une consultation simplifiée de 3 entreprises spécialisées, l'entreprise Fleury Enseignes de Clermont Ferrand a été chargée de lancer la fabrication et d'assurer la pose des panneaux qui s'est terminée début Novembre 2018.

PLACE LANCELOT

Contribuant à l'embellissement du cadre de vie dans notre village et sous l'impulsion de Dominique Boslige qui est à l'origine de cette mise en valeur, des travaux paysagés ont été réalisés sur la place Lancelot.

Deux haies ont été replantées, et une tonnelle a été réalisée au-dessus de l'escalier sur laquelle nous aurons plaisir à découvrir des plantes grimpantes au printemps prochain.

Des bacs en bois ont été réalisés pour accueillir les futures plantations et de nouveaux bancs sont à disposition des flâneurs.

Prochainement, l'ancienne fontaine sera également mise en valeur par de nouvelles plantations florales.



Programme N° 404

Mise en place d'une signalétique touristique en centre bourg

Opération aidée à hauteur de 50%

Montant HT de l'opération estimée à : 11 240 €

Aide du Conseil Départemental 50% : 5 620 €

Reste à charge de la commune : 5 620 €

Aménagement (Suite)

PLACE DE CHÂTEAU GAILLARD

Au cours de l'automne dernier, les employés communaux ont profité d'un temps relativement clément pour l'aménagement de la Place de Château Gaillard.

Ces travaux ont pu se réaliser, grâce à la politique du 1% paysage lié à l'aménagement de la RN7.

Cet aménagement a demandé au personnel communal de réaliser dans un premier temps des travaux de terrassement avec apport de terre végétale afin de planter près d'une cinquantaine d'arbres et engazonner une partie de la place.

Les accès à cette place ont été revus afin d'en sécuriser les entrées et sorties.

Une aire de stationnement pour poids-lourds a été définie et un arrêt municipal a été pris afin d'interdire le

fonctionnement des moteurs de frigo pour la tranquillité du voisinage.

Des tables de pique-nique, bancs et corbeilles seront installés au printemps afin d'accueillir les visiteurs.

L'abribus va être rafraîchi et le point d'apport volontaire conservé, tout comme l'aire de stationnement bien appréciée lors de manifestations à proximité de cette place.

La Municipalité félicite le personnel communal pour la réalisation de ces travaux et leur investissement au bon déroulement de ceux-ci.



BP 6 - 42430 SAINT-JUST-EN-CHEVALET

**CARRIERES
CONCASSAGE MOBILE
TRANSPORTS / DEWAGONNAGE
FORAGE MINAGE**

Tél. 04 77 65 04 22 - fax 04 77 65 14 89



CENTRE EQUESTRE d'AMBIERLE

*des formules adaptées
pour pratiquer l'équitation
un peu, beaucoup,
passionnément ...*

Organisation anniversaire

257E, Route de la Collonge
42820 AMBIERLE
Tél. 06 84 12 91 23

Sylvie Volland
Écurie



Noëlle Coiffure

04 77 65 62 64 53, Place Lancelot 42820 AMBIERLE



Pascal Verchère
Céramiste sculpteur
Cuisson au bois
Atelier Anagama
425, Route de Hauteville
42820 Ambierle
06 71 05 70 09



Corinne DUFOUR
10 Grande Rue
42820 AMBIERLE

Épicerie

vival
by Casino

Ouvert du Mardi au Samedi
de 7h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00
le Dimanche de 8h00 à 13h00

04 77 64 14 04

**Produits frais, fruits et légumes, marée,
conserves, surgelés, gaz...**

QUELQUES RAPPELS

- LES DECHETS MENAGERS

Les poubelles sont collectées le vendredi sur la commune d'Ambierle et celles-ci ne doivent contenir que les déchets non concernés par les points d'apport volontaire, par les déchèteries ou les encombrants.

Lors d'un jour férié dans la semaine, la collecte prévue le vendredi est reportée exceptionnellement au samedi.

A savoir pour faciliter le service des agents :

- Présentez la poubelle couvercle fermé, poignée côté rue,
- Regroupez-la si possible avec la poubelle de votre voisin
- Vous devez impérativement être équipé d'une poubelle
- Ne rien déposer au pied de votre poubelle

PAV - OM - Encombrants



Votre poubelle est endommagée, trop petite ou trop grande, contactez le service déchets ménagers, au **numéro vert 0 800 17 34 50** ou en utilisant le formulaire en ligne [https://www.agglo-roanne.fr/mes-demarches/dechets-menagers/demander-un-nouveau-bac-a-](https://www.agglo-roanne.fr/mes-demarches/dechets-menagers/demander-un-nouveau-bac-a-ordures-menageres-511.html)

[ordures-menageres-511.html](https://www.agglo-roanne.fr/mes-demarches/dechets-menagers/demander-un-nouveau-bac-a-ordures-menageres-511.html), pour qu'elle soit réparée ou remplacée.

- LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

3 Points d'Apport Volontaire à votre disposition :

- Place Château Gaillard
- La Ranche
- Les Courtauds

Merci de ne rien déposer à proximité



**Librairie
Fleur de Sapience**

6 Rue Ferrachat
42820 AMBIERLE

Jean-Marc DIDILLON
0618528608
0477627759
fleur2sapience@wanadoo.fr
RCS Roanne:39430630200032
APE:525Z

Achat Vente
Livres Images Dessins



BETAMAT DECO-BRICO

Route de Roanne - 42370 ROANNE
Tél. 04 77 64 47 76 - Fax 04 77 64 42 43

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION
BRICOLAGE - CHAUFFAGE
ISOLATION ET BOIS - QUINCAILLERIE - DROGUERIE -
ELECTROMENAGER**



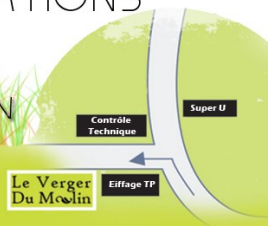
Fruits et Légumes

DEMI GROS
VENTE AUX PARTICULIERS
ASSOCIATIONS

deux magasins à votre service...

ZA Les Plaines | Les Halles
Rue Moulin Tampon | 42370 RENAISON
42120 PERREUX

Tél : 04 77 71 33 15
vergerdumoulin@orange.fr





FARISSIER J.CH

ELECTRICITE . DOMOTIQUE

80 Montée des Bessons 42820 Ambierle

Tél. 04-77-65-69-27 / mobile : 06-89-86-49-00
mail : entreprise.farissier@gmail.com

SENIORS

Besoin d'une garde de nuit?

En cas de recours à un organisme, deux alternatives sont possibles:

- Soit l'organisme choisi est "prestataire" et vous facture directement ses services
- Soit il est simplement "mandataire" et vous adresse une personne que vous embaucherez et salariez vous-même.

En contrepartie du versement de frais de gestion, l'organisme mandataire se chargera dans ce cas, des formalités administratives de l'embauche et de l'encadrement de l'intervenant envoyé.

Dans le cadre du plan d'aide au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, différents dispositifs d'aide peuvent vous être alloués pour vous aider à financer votre garde de nuit.

Renseignez-vous sur le portail:

www.pour-les-personnes-âgées.gouv.fr



GUIDE ENFANCE / JEUNESSE

1) - Lieux d'accueil parents-enfants :

- La clé des champs

Pôle enfance famille

24 rue de Guise 42300 Mably...Tél: 04.77.68.17.95
lape.mably@roannais-agglomération.fr

- Maison parents-enfants

Quartier Saint-Clair...Espace des 4 vents

29 chemin de Villerest...42153 Riorges...Tél:
04.77.23.03.84

lape.riorges@roannais-agglomeration.fr

2) - La Maison des adolescents:

27 impasse Chassain de la Plasse...42300 Roanne

Tél: 09.83.78.78.05ou... 07.61.07.01.03

contact@mda-roanne.fr.....www.mda-roanne.fr

3) - Relais Assistants Maternels de la Côte Roannaise...et de la Pacaudière

(a) - Rue de Persigny 42640 St Germain Lespinasse

Tél: 04.77.64.50.93

ramcccr@wanadoo.fr

(b) - Maison Notre Dame

8 route de Paris...42310 La Pacaudière...Tél:

04.77.64.35.57

ramcccr@wanadoo.fr

4) - Accueil collectif du Jeune enfant d'Arthur à Zoé

235 Rue Persigny 42640 St Germain Lespinasse

04.77.64.58.93

creche-darthurazoe@wanadoo.fr

REORGANISATION DU TERRITOIRE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DE ROANNE

Redéploiement des sites d'accueil

Pourquoi une réorganisation des ESPASS ...

(Espace d'Action Sanitaire et Sociale) et des sites d'accueil ?

- Mener une réflexion sur l'organisation des secteurs d'intervention des travailleurs médico-sociaux qui n'avait pas été faite depuis 1997
- Améliorer l'offre de service pour les usagers
- Faciliter la continuité de service
- Favoriser des secteurs ayant des zones urbaines et des zones rurales

- Rendre plus homogènes les ESPASS en terme de superficie et de nombres d'agents.

Cette réorganisation comprend donc dans le nouveau découpage :

- 16 Sites d'accueil principaux

- 6 Sites d'accueil secondaires

- Pour Ambierle : site de rattachement : Renaison

+ site secondaire St Germain-Lespinasse

Intervention sur la commune :

Rendez-vous sur le site de rattachement ou à domicile en fonction de la demande, des besoins des usagers, et de leur possibilité de déplacement.

Nous Contacter :

Pôle Vie Sociale 31/33 rue Alexandre Raffin 42328

Roanne Cedex tél : 04.77.23.24.63



Nos horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h

De 17 h à 18 h 30

Le dimanche et jours fériés

De 9 h à 12 h

981 Route des Atiauds 42820 AMBIERLE

04 77 63 19 35 - 06 89 65 10 89

lecabrion423@orange.fr

PESTE PORCINE AFRICAINE

Entre le 13 septembre et le 24 novembre 2018, 396 cas de peste porcine africaine ont été confirmés chez des sangliers retrouvés morts en Belgique.



Il est bon de rappeler que cette maladie est strictement animale et ne touche que les suidés (sangliers et porcs).

La contamination du cheptel français aurait de lourdes conséquences pour la filière, notamment la fermeture du marché à l'exportation, des viandes et des animaux vivants.

Les quatre départements frontaliers avec la Belgique (08, 54, 55 et 57) ont immédiatement mis en place des mesures de biosécurité renforcées dans tous les élevages de porcs ou sangliers quelle que soit leur taille. Pour cela toute détention de porcs ou sangliers a été

rendue obligatoire. A partir du 1er janvier 2019, cette obligation de déclaration, déjà effective dans les quatre départements frontaliers est étendue à tout le territoire national.

Cette déclaration déjà obligatoire pour les professionnels, est à faire par les particuliers qui détiennent un porc ou un sanglier pour leur consommation personnelle ou en tant qu'animal de compagnie, auprès de l'EDE (Etablissement Départemental de l'Elevage de la Loire : 04 77 92 12 36).

Chambre d'Agriculture
43 avenue Albert Raimond
BP 40050

42272 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX



Pensez à communiquer votre nouvelle adresse à vos correspondants !



Avec la mise en place du nouvel adressage, il vous avait été demandé de bien vouloir informer tous vos expéditeurs (organismes publics et privés) du nouveau libellé de votre adresse, **même si celui-ci se rapproche du précédent.**

A ce jour, bon nombre d'entre vous ont fait la démarche, certains après que nous ayons fait un rappel dans le dernier Flash Info, et nous les en remercions. Néanmoins, il semblerait que de nombreux courriers arrivent encore avec les anciens libellés d'adresse. Cela peut poser des problèmes de distribution et générer une baisse de qualité de service, car, en cas de mobilités de vos facteurs ou à la faveur d'un remplacement pour les congés, les nouveaux venus ne connaissent pas les adresses qui n'ont plus cours et ne peuvent donc distribuer le courrier.

Aussi, la Poste nous rappelle qu'il est de la responsabilité de chacun de signaler toute modification dans notre adresse à l'ensemble de nos correspondants afin d'assurer la qualité de service de la distribution du courrier.

Aussi, pour éviter des retours expéditeurs pour adressage incorrect, il vous est rappelé que vous devez faire le nécessaire très rapidement.

En cas de difficulté pour effectuer ces démarches, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

RESEAU PUBLIC THD 42 FOURNISSEURS D'ACCES INTERNET

Liste et coordonnées des fournisseurs d'accès Internet présents sur le réseau public THD42

NordNet : 3420

OZONE : 0 973 01 1000

K-net : 09 72 350 350

VIDEOFUTUR : 09 70 252 627

Bouygues TELECOM : 3106

Coriolis Telecom : 09 70 715 555

SFR Altice : 1099

Attention : le calendrier d'arrivée sur chaque commune est du ressort de chaque Fournisseur d'Accès Internet (FAI). Il se peut donc qu'un FAI vous indique que vous n'êtes pas encore éligible à ses offres, ce qui ne remet pas en cause votre éligibilité réelle à la fibre. Dans ce cas, vous pouvez donc contacter un autre FAI ou attendre la venue effective du FAI de votre choix.



Vous possédez un chien, vous devez respecter quelques consignes :

- Je promène mon chien en laisse pour la sécurité de tous.
- Je ramasse les déjections de mon chien. Infraction passible d'une contravention de 2ème classe (**Article R632-1 du Code Pénal**)
- Je veille à ce qu'il reste dans un espace clos afin qu'il ne s'échappe pas.
- Je respecte la tranquillité de mes voisins en m'assurant que mon chien ne jappe pas, même en mon absence.

Nos jeunes sportifs ambierlois à l'honneur !

SPORTIFS DE NOTRE VILLAGE DE CARACTERE

Tout comme l'an dernier, nous souhaitons revenir sur les excellentes performances de nos jeunes Ambierlois.

Ils se sont, distingués dans leur discipline favorite, et pour certains, tout simplement dans la continuité de leur performance.

SAUT D'OBSTACLES A PONEY

Tout d'abord **Inès RODERY** dans sa discipline favorite qu'est le saut d'obstacles à poney.

Inès évolue depuis plusieurs années aux Ecuries Sylvie VALLARD.

Comme tous les ans, pour clôturer son année de concours de CSO (saut d'obstacles), Inès RODERY participe aux championnats de France qui se déroulent à Lamotte Beuvron (dépt. 41)

Inès a fait les 2 premiers tours sans faute avec un bon chrono, ce qui lui a permis d'accéder à la finale qui se déroule en deux manches.



Inès est partie sur le premier tour de la finale avec comme objectif de faire un « sans faute », ce qu'elle a réussi. Puis arrive le deuxième tour de la finale au chrono, Inès passe avant dernière de l'épreuve. Au fur et à mesure que l'épreuve se déroule, le chrono tombe à chaque nouveau tour. Cela va de plus en plus vite. Le stress monte. Inès re-



garde les autres cavaliers, parle stratégie avec son coach Sylvie, caresse son poney Pop Corn. Son tour arrive, chacun retient son souffle tout du long, ça va vite, très vite, tout son entourage croise les doigts pour qu'elle ne fasse pas de barre.

Dernier obstacle, c'est le stress. Réception dernier obstacle, sans faute, chacun respire un peu, c'est l'attente du résultat du chrono, meilleur chrono! Encore un partant cependant. Ce dernier fait une barre.

Inès est au comble du bonheur, elle finit sa saison **CHAMPIONNE DE France PONEY 1 EXCELLENCE !**

Inès remercie encore les Ecuries Sylvie Vallard. C'est grâce à ses coachs Sylvie Vallard et Mathias Vedrines qu'elle a pu arriver à ce résultat.

JUDO

Deux jeunes Ambierlois se sont également distingués au cours de cette année 2018, dans leur sport favori, le judo.

Il s'agit de **Mathieu DARCO** et **Nathan MERCIER** qui ont obtenu la ceinture noire, l'année de leurs 16 ans.

Mathieu, tout comme Nathan sont judokas depuis l'âge de 4 ans.

Il ne leur reste plus qu'à défendre leur ceinture noire et peut-être remporter un championnat.



FOOTBALL

Les jeunes footballeurs de l'Union Sportive Filerin se sont également distingués lors de la saison 2017/2018. C'est ainsi que l'équipe U15 a remporté le Championnat du Roannais 2ème Série Poule A.

Qui dit Union, dit forcément association de jeunes venant de différents villages. Parmi les joueurs de cette équipe U15, 4 joueurs étaient Ambierlois. Il s'agissait des jeunes, **Rémi BRAT**, **Titouan DEPORTE**, **Théo PHILIBERT** et **Lucas SUEUR**.

Ces jeunes joueurs U15 de la saison dernière ont donc honoré leur club avec leur titre de Champion du Roannais 2ème Série Poule A grâce à la meilleure attaque de leur championnat (66 buts) et la meilleure défense (9buts). Cette jeune équipe est formée d'un groupe de joueurs homogènes avec un très bon état d'esprit (respectueux, fair-play, ... Ils ont gagné tous leurs matchs de championnat finissant 1er. Rappelons que la délégation du roannais de Football a instauré les demi-finale et finale aller-retour croisées avec l'autre poule. En demi-finale, ils ont rencontré l'AS Parc qui a fini 2ème de sa poule. Au match Aller, ces jeunes ont gagné 8-0 et au match Retour, gagné 4-1, en finale, ils ont rencontré le FC Bois Noirs, match Aller 5-5 et Retour gagné 2-1.

Ils méritent bien que la Municipalité s'attarde sur ce très bon résultat.



Que deviennent nos sportifs distingués de l'an dernier ?

HANDBALL



Timoté THUILLIER pratique le handball depuis son plus jeune âge !

On enregistre pour l'année 2018, une très belle évolution pour Timoté et un palier supplémentaire, puisqu'il a été intégré cette année, au Parcours de Performance Fédéral et a ainsi rejoint le pôle Excellence de Chambéry en septembre dernier.

Il s'entraîne tous les jours avec le Centre de Formation de Chambéry ce qui lui permet d'évoluer au contact des meilleurs avec pour objectif de progresser plus rapidement.

Timoté évolue dans un milieu de professionnels en devenir ou aboutis à l'image des responsables du club de Chambéry Savoie Mont Blanc Handball comme Bertrand Gille, Laurent Busselier ou encore Laurent Munier internationaux renommés.

D'autre part, le week-end, Timoté évolue en CHAMPIONNAT DE France DE NATIONALE 2 avec le club de Villefranche-sur-Saône.

Timoté a eu 17 ans en décembre dernier, il passera son bac en juin et espère accéder à un Centre de Formation en septembre prochain tout en préparant un BTS.

Il est également à noter que son petit frère Noé

marche sur ses traces puisque comme son aîné en son temps, il fait partie, avec un an d'avance, de la sélection Loire de handball qui dispute les inter-comités cette année.

COURSE DE MONTAGNE

Anaïs DACHET est passée, au cours de l'année 2018 dans la catégorie au dessus, ce qui fut plus difficile pour elle dans un premier temps, car elle court dorénavant avec les élites !

Anaïs a débuté la saison de cross où elle termine 21ème Espoir aux Championnats de France.

Elle a ensuite participé aux Championnats de France de Course en Montagne où elle termine 6ème Espoir.

Elle a également fait le trail de la Drôme (23 km et première sur cette distance qui faisait partie du trail tour national et là, Anaïs termine 3ème Espoir.

Puis Anaïs a eu quelques ennuis de santé, ce qui l'a arrêtée de fin septembre à mi-janvier.

Nous lui souhaitons bon rétablissement et bonne reprise dans sa discipline favorite.



JUDO

Des nouvelles de nos judokas :

Léo CHANFRAY : son orientation scolaire (école d'architecture à Montpellier) l'a éloigné de sa carrière sportive. L'an passé, il a remporté le tournoi junior international de la ville de Nîmes (Tournoi label A excellence, plus haut niveau de pratique avant les championnats de France 1ère division).

Raphaël BURTIN, Mathis THEVENIN et Jules CHANFRAY se sont qualifiés pour les championnats de zone (étape qualificative pour les championnats de France). Ils préparent actuellement leurs ceintures noires.

Avec plus de 50 licenciés cette année, le club se porte bien et la relève est assurée. Nous adressons toutes nos félicitations aux sportifs et à leurs entraîneurs.

Une magnifique saison pour tous ces jeunes sportifs à qui la Municipalité adresse toutes ses félicitations.



Conseil et Gestion de Solutions Documentaires

250 Rue de la Maladière - 42120 **PARIGNY** - 04 77 23 63 00

61, Rue des Cladets
03400 **YZEURE**

Faubourg St Antoine
42110 **FEURS**

30 Rue Charles de Gaulle
42190 **CHARLIEU**

elan-new.com

Dématérialisation

Flux Entrant Flux Interne Flux Sortant

Impression

Scan Multifonction Imprimante

Sauvegarde

Protection

Communication Services

Visio+ Interagir Créer Projeter

La Vie de nos Associations

ABC ...AMBIERLE BASKET CLUB

Le club de basket existe depuis plus de 20 ans et a usé le stade goudronné au bas de l'école primaire lors de ses années fastes. En effet, il a compté plus d'une centaine d'adhérents, du baby basket aux équipes seniors féminines et masculines. Coupes et fanions ont trôné sur les étagères de l'amicale laïque, siège du club où joueurs et spectateurs se retrouvaient après les matchs. A l'ouverture de la salle de sport, le basket a connu un autre élan et a pu profiter des belles installations mises à disposition par la municipalité, chacun pouvait en effet jouer ou encourager nos joueurs dans toutes les conditions climatiques.

A la fermeture de la salle de sport pour des raisons de sécurité, des adhérents sont allés dans d'autres clubs sportifs afin de poursuivre leur passion pour le basket, d'autres se sont orientés vers un autre sport. Ce n'est pas la seule raison car beaucoup de clubs voisins ont souffert du manque de joueurs et certains se sont regroupés pour pouvoir engager des équipes.

Depuis la réouverture de la salle, seule l'équipe des anciens poursuit son chemin en championnat.

Les résultats ne sont pas à la hauteur de l'ambiance sympathique qui y règne, mais chacun est heureux de se retrouver le vendredi soir de 19 h 30 à 21 h 30 pour les entraînements ou les matchs d'une poule de 6 équipes.

Alors, si vous avez plus de 35 ans, sportifs ou en quête d'exercices, Philippe CHRISTOPHE, le président se fera un plaisir de vous compter parmi ses effectifs.

Laissez vos coordonnées à la mairie, nous reprendrons contact avec vous.

Président : Philippe CHRISTOPHE

Secrétaire : Jean Philippe ALIZAY

Trésorier : Frédéric MENTH



En 2019 le village du livre d'Ambierle c'est :

- Trois marchés du livre
les 13/1, 14/4 et 10/11
- Un festival BD :
14 et 15 septembre
- Un atelier de reliure
ouvert le lundi après-midi
- Des conférences sur le livre
- Des boutiques et des animations



Village-livres-ambierle@orange.fr



Art&Fenêtres



MENUBOIS

9, Rue Alfred de Musset

42300 MABLY

04 77 70 89 32

contact@menubois.fr

Concept Alu
VERANDAS & HABITAT



Les Tartines de Machefoin

Table et chambres d'Hôtes



Floriane & Loïc DRU

610 Route des Belins - 42820 AMBIERLE

Tél. : 04 77 64 11 77 Port. : 06 26 19 52 04

lestartinesdemachefoin@gmail.com

Rendez-vous à la ferme...



FERME DE LA MARTINIÈRE

Vente Directe de Viandes de Bœuf, Porc,
Veau et Agneau

ERIC JONARD

192, Chemin des prés 42820 AMBIERLE

Tél : 04 77 65 62 70 / 04 77 65 60 68

<https://sites.google.com/site/martiniere42/home>

L'ENSEMBLE MUSICAL D'AMBIERLE



" Depuis bientôt 10 ans, l'Ensemble Musical d'Ambierle est associé avec la société musicale de Renaison avec laquelle nous participons à des manifestations dans votre village ou dans d'autres villages alentours.

Cette année encore, l'Ensemble Musical d'Ambierle participera à la vie associative du village, notamment le samedi 18 Mai 2019 pour notre concert de fin d'année.

Vous pourrez aussi nous retrouver pour le concert de la Société Musicale de Renaison (à Renaison) et celui des Copains d'Accord (musiciens de Changy et La Pacaudière) à la Pacaudière ainsi que lors de leurs manifestations.

Nous voulons aussi vous remercier pour l'accueil reçu lors de notre porte à porte pour les cartes de membre honoraire.

Tout musicien, qu'il soit débutant ou confirmé, sera accueilli avec grand plaisir au sein de notre ensemble.



SAINTE CECILE

Comme chaque année, les musiciens d'Ambierle et Renaison ont célébré Sainte-Cécile le samedi 1er décembre, Maison Saint-Martin à l'occasion d'une messe célébrée en hommage à tous nos musiciens. La Municipalité a servi comme d'habitude le verre de l'amitié à l'issue de l'office.

LE COMITE DE JUMELAGE FAIMES-AMBIERLE



Le Comité de Jumelage " FAIMMES-AMBIERLE" a vécu une année 2018 d'accueil en recevant en mai dernier nos amis Belges de FAIMES. La brocante du mois de septembre fut un succès grâce à la météo, et notre jour-

née Moules - Frites du mois de novembre a été une réussite.

Le programme 2019 commencera par un déplacement chez nos amis Faimois lors du week-end de l'Ascension fin mai, puis nous embrayerons sur notre Vide Grenier qui aura lieu le dimanche 1er septembre, près de la salle de Sport. Notre Journée "Moules - Frites" se déroulera le dimanche 27 octobre à la Salle Robert Nicolas. Nous vous informons qu'elle est ouverte à tous.

Notre Comité reste ouvert à tous sans exception, et pour tous renseignements, vous pouvez joindre le président Thierry LANGLOIS au 06.77.47.13.97.

SEJOUR DE NOS AMIS FAIMOIS

Chaque week-end de l'Ascension est l'occasion pour les jumelés Faimois et Ambierlois de se retrouver.

Cette année, ce sont les Faimois qui ont rendu visite à leurs jumelés Ambierlois.

Après l'accueil du jeudi soir, où la Municipalité avait le plaisir d'accueillir nos amis Faimois et de leur offrir le verre de l'amitié, visite et repas se sont succédé.

Madame le maire et Monsieur le Bourgmestre ont eu le plaisir de se rencontrer à l'occasion de la soirée du samedi soir.

Un week-end réussi pour le Comité de Jumelage.





Travaux Publics

Démolition - tout terrassement
Mise aux normes fosse septique
Entretien propriété - Elagage d'arbre



Tél. 06 19 22 28 82

1525, Route de Saint-Bonnet
42820 AMBIERLE

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque d'Ambierle a pour objectif, le rôle d'éducation populaire et le maintien de l'école publique dans notre village.

Elle permet à chacun de s'informer, d'échanger et d'enrichir ses connaissances en participant à des événements différents tels que des projections de film, des moments de convivialité, des expositions et autres débats.



L'année 2019 sera dans cet axe avec un troc plantes and co... le 18 mai, où chacun pourra venir échanger son expérience.

Ensuite, vous pourrez venir aux traditionnelles omelettes de l'Amicale le 05 juillet et le 02 août, (où de nombreux Ambierlois aiment à se retrouver chaque année), dans la cour de la Mairie.

A l'automne, nous retrouverons la soirée châtaignes le

SOIREE CHATAIGNES



18 octobre, un grand loto à la salle ERA le 17 novembre avant de terminer l'année par la commémoration de la loi de 1905 auprès de l'arbre de la laïcité de la commune le 07 décembre et de la projection du film « la séparation » le 13 décembre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les nombreux membres de l'association soit le samedi matin de 10h à 12h au siège de l'Amicale, 11 rue de l'Eglise (en face de la cour Saint-Charles) soit sur www.amicalelaïque-ambierle.fr

FAMILLES RURALES



L'association Familles Rurales, reconnue Espace de Vie Sociale, propose de multiples activités aux familles, s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Le Relais, structure d'accueil permanent, gère les activités, les journées événementielles, renseigne les familles pour leurs démarches auprès de la CAF.

Le Centre de Loisirs prend en charge l'animation des enfants en âge scolaire et propose aussi aux jeunes, à partir des années collège, des animations spécifiques dans leur local.

De nombreuses sorties et camps sont organisés aux périodes de vacances

Liste des activités : ZUMBA, ZUMBA KIDS, YOGA, GYM, DANSE, THÉÂTRE DE RUE, ATELIER ENCADREMENT, ATELIER BRODERIE, PILATES, THÉÂTRE ENFANTS.

Projet 2019 : Relais Écoute

Point numérique CAF

La 4ème édition des journées Vintage d'Ambierle organisée par Familles Rurales a connu un succès sans précédent avec plus de 2 000 visiteurs accueillis. A cette occasion, était également organisé le 1er concours du PULL MOCHE !



Adresse : 58, rue de la Mairie

Téléphone Relais :

04 77 65 60 50

Téléphone Centre de Loisirs :

06 48 11 81 70

Mail : rf_ambierle@famillesrurales42.org

Ouverture Relais :

Lundi : matin fermé

14h-18h

Les mardis, mercredi et jeudi :

8h30-12h

14h-17h

Vendredi

8h30-12h

14h-16h

PERRIER

Froid & Cuisines professionnelles

GROUPE
MONDIAL FRIGO

81, Bis Rue du Borchamp

71110 MARCIGNY

Tél. 03 85 25 17 45

Fax. 03 85 25 34 49

SAV. 03 85 25 25 26

COMITE FNACA AMBIERLE

Au travers de ce bulletin nous allons faire un bref retour sur nos nombreuses activités 2018.

Nous avons participé naturellement à toutes les réunions inhérentes à la vie de notre Fédération.

Nous rendons hommage à nos porte-drapeaux toujours présents à toutes les commémorations officielles des 19 mars, 8 mai et 11 novembre aux côtés de notre Municipalité et l'Ensemble Musical qui conduit les défilés et exécute les sonneries d'usage. Le 1^{er} novembre nous avons organisé, aux portes des deux cimetières, la quête au profit du Souvenir Français qui assure le fleurissement des carrés militaires et des tombes des soldats sans famille morts au combat.



Une mention particulière pour le 8 mai 2018 à la section des Prisonniers de guerre de l'ONAC qui avait organisé une montée de couleurs par la gendarmerie et une exposition dans le hall de la mairie.

Participation de notre drapeau à trois inaugurations de stèles ou plaques à la mémoire de la guerre d'Algérie à St-Forgeux-Lespinasse, le Coteau et St-Nizier-Sous-Charlieu

Cette année, notre comité a malheureusement été endeuillé et nous avons eu la douleur de perdre notre vice-président. Avec tristesse nous étions nombreux pour accompagner André à sa dernière demeure.

Au sein de notre comité FNACA, la convivialité est aussi soigneusement entretenue avec la galette des Rois, trois repas pris en commun et notre participation croisée avec les comités FNACA voisins à divers voyages, repas dansants, concours de belote amical ou jeux de société.

Nous sommes aussi heureux de fêter chaque année les 80 ans de nos sociétaires et épouses.

Notre repas choucroute, manifestation publique qui aura lieu cette année le dimanche 17 mars salle ERA remporte toujours un grand succès.

INFORMATION :

Pour la loi de finance 2019, l'octroi de la carte du combattant sera proposée pour 120 jours de présence continue en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.

Renseignements auprès du secrétariat Tél : 04 77 65 67 90 (laisser un message)

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Le 11 novembre 2018, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant le monument aux morts de la commune pour rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous nos poilus morts pour la France.



Hommage aussi au grand nombre de civils qui ont perdu la vie, ainsi qu'à nos soldats marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit.

Sans oublier la souffrance et l'honneur de tous ceux qui ont quitté leur terre et sont venus d'Afrique, du Pacifique et d'Amérique sur ce sol de France qu'ils n'avaient jamais vu et qu'ils ont pourtant vaillamment défendu.

Nous étions aussi rassemblés en ce 11 novembre non seulement en souvenir de notre histoire, mais pour que jamais ne se perpétuent les horreurs vécues par ces hommes et ces femmes au cours des années 14 à 18.



Ensuite, les participants se sont dirigés place des Martyrs de Vingré afin de déposer une gerbe près de la stèle des Martyrs de Vingré et observer une minute de silence en la mémoire de nos Fusillés de Vingré.



Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur qui s'est tenu dans la galerie du prieuré.

SOU DES ECOLES ET SECTION ECOLES

Suite à l'assemblée générale du Sou des Ecoles et de la section école, 2 nouveaux bureaux ont été élus :

Pour le Sou des Ecoles :

Présidente : Patricia PASSELAIGUE

Trésorière : Marylène THIVEND

Secrétaire : Florence GROS

Pour la Section école :

Responsable : Karen PROST

Responsable adjoint : Vincent POUILHE

Trésorière : Amélie BOURACHOT

Trésorier adjoint : Mathieu BERTHUCAT

Secrétaire : Angeline PERRIER

Secrétaire adjointe : Marine ALU

A cela, s'ajoutent le soutien et la présence continue de :

Marine GAILLARD

Caroline PICARD

Céline MIVIERE

La section Théâtre ayant décidé de ne pas continuer à se représenter, faute d'acteurs, le Sou des écoles ne compte plus qu'une seule Section, la Section école.

Celle-ci a pour projet cette année de :

- Organiser la vente de décorations et couronnes des Mamans de Noël
- Proposer une vente de galettes des rois
- Un concours de pétanque
- Instaurer une vente mensuelle de paniers de fruits et légumes
- Offrir une journée Fête de l'école

Tout ceci ayant pour unique but, le financement des projets scolaires proposés par les enseignants pour les élèves (sorties, voyages, matériel, ...);

Ce financement permet la gratuité pour chaque enfant et garantit une véritable équité.



LA MAISON DE PAYS D'AMBIERLE :

Un lieu de vie au cœur du village

Installée au cœur du prieuré bénédictin, on peut accéder à la Maison de Pays par l'église et la cour claustrale ou par la cour Saint-Charles.

On y trouve toute l'année une vitrine des produits du terroir et de l'artisanat local : vin Côte Roannaise, le sablé d'Ambierle, miel, confitures, sirops, huiles, vinaigres, moutardes, farines, charcuterie, confiseries, artisanat, chocolat, escargots, savons, artisanat, livres, cartes postales ...

C'est aussi un lieu où sont proposés des expositions temporaires, des dégustations, des visites du patrimoine, des événements et un point information touristique.

Amis Ambierlois, particuliers ou associations, ce lieu peut aussi être le vôtre, n'hésitez pas à venir ou à nous contacter. Si vous avez des propositions, des besoins ; si vous souhaitez échanger, faire des rencontres en toute convivialité, nous serons ravis de vous recevoir.

Contacts : mdp.ambierle@laposte.net

04 77 65 62 33

06 88 98 55 03



TPR Transports

A votre service

NERON Jean Paul
et son équipe

Travaux du sol
Terrassement,
Débroussaillage,
Transport matériaux

Les Vernays

42155 VILLEMONTAIS

tel : 04 77 63 18 84- portable : 06 11 27 52 83

mail : jean-paul-neron@wanadoo.fr



Marché à la ferme

**Tous les vendredis
de 17 h à 19 h 30**

380 Chemin Montenaud

42820 AMBIERLE

Tél. 04 77 65 69 43 / Mob. 06 86 85 45 32

E.MAIL : f.chabre@wanadoo.fr

Vins rouge, rosé et blanc
Charcuterie et viande de porc
Pain cuit au feu de bois
Volailles fermières -
Légumes
Miel

**côte
ROANNAISE**
VINICULTEUR DE LA LARRE

François Chabre
Vigneron
Charcuterie fermière

LE MUSEE ALICE TAVERNE

L'atelier des familles : **atelier créatif à 4 mains**

Comme chaque année, le musée a rouvert ses portes le 1^{er} février.

Plein de nouveautés à découvrir en 2019 : une nouvelle exposition temporaire "Je suis au jardin" dès le mois de mai, des conférences bien sûr et des animations entièrement renouvelées.

Ainsi, après le succès des activités pour enfants en 2018, nous vous proposons en 2019, une toute **nouvelle expérience** : *l'atelier des familles*.

Un moment convivial et complice pour partager une activité créative en duo, 1 enfant + 1 "grand" (papa, mamie, tonton, marraine, ami...).

Ensemble, découvrez, bricolez et emportez votre réalisation. Pendant les vacances d'hiver, on vous propose la création d'un nichoir en bois, écologique, durable et récup, un vrai nid douillet pour les mésanges !



Atelier "Nid douillet"

Mardi 26 Février 2019 à 14h et 15h30

Judi 28 Février 2019 à 14h et 15h30

Durée : 1h30

Pour les enfants de 7 à 12 ans

Tarif : 10 € pour le duo (fournitures comprises)

Sur inscription, places limitées.

Retrouvez le programme complet des animations sur www.museealicetaverne.fr

Musée Alice Taverne

Vie quotidienne au XIX^e

89, Rue de la Grye

42820 AMBIERLE

Ouvert 7j / 7 du 1^{er} février au 30 novembre

De 10h à 12h et de 14h à 18h

SPORTS LOISIRS

Sports loisirs Ambierle est une association dans laquelle vous pouvez pratiquer de nombreux sports en loisir pour les plus de 14 ans : handball, futsal, badminton, volley-ball et marche. Une cotisation de 25€ ou 30€ est demandée.

Au cours de l'année, nous organisons 2 manifestations dans notre village.

- Le téléthon sportif qui a eu lieu le 15 décembre 2018
- La marche des ânes qui aura lieu le dimanche 5 mai 2019.

De nombreux circuits seront proposés aux marcheurs autour de notre beau village.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des différentes séances d'entraînement à la salle de sports d'Ambierle. Pour plus de renseignements appelez 04 77 65 60 21 aux heures de repas.



LE TELETHON

Organisé par Sports Loisirs, le téléthon sportif a eu lieu le 15 décembre 2018.

Ce fut une rencontre sportive très sympathique.

Cette manifestation a permis de reverser la somme de 425€ à l'AFM.

Bravo aux organisateurs, mais aussi à tous les participants !



Fabricant français depuis 1952



MOB MONDELIN Site d'Ambierle- 602, Route des Lignères - 42820 AMBIERLE

LA BROCANTE DU 15 AOÛT

Organisée par le Rallye de la Saint-Hubert, cette brocante du 15 Août connaît chaque année, un énorme succès.

Même si la journée fut très chaude, les chineurs ont été nombreux à parcourir les étals des exposants venus, eux aussi en nombre.

Un buffet et une buvette, bien achalandés permettaient à chacun de trouver la collation lui donnant envie de rester un peu plus longtemps.



Là haut c'est ... l'AOC

Avec une cinquantaine de membres, là haut c'est...

l'AOC est une vraie association de plaisirs épicuriens.

Nous nous réunissons une dizaine de fois dans l'année, pour découvrir des vins, des vigneron, des terroirs.

Nous sommes aussi acteurs de la vie sociale du village, en animant des marchés d'été, organisant un salon des vins bio, en Novembre.

En 2018 nous avons proposé une soirée théâtre et vin.

Cette année nous proposons, le 2 mars 2019 une soirée « ZIK AND WINE », à la salle ERA. Concert, avec des groupes locaux, OK CAROLE, et AND CO, musique rock et reggae.

Sur place, il y aura une buvette et un bar à vin, ainsi que de la restauration, avec un chili con carne.

Contact : Alan Berchoux. 06 13 06 85 46

ECHOS DU SALON DES VINS BIO

Comme chaque année, ce salon, organisé les samedi 24 et dimanche 25 Novembre par l'association « Là Haut, c'est l'AOC » déplace bon nombre d'amateurs de bons crus.

Les membres de cette association peuvent être satisfaits de cette édition 2018, tout comme les producteurs présents venus des quatre coins de France.

Les visiteurs, au nombre de plusieurs centaines ont pu durant les deux jours déguster et apprécier les différents vins qui leur étaient proposés.

Le dimanche, en fin de matinée, en présence de la Confrérie du Vieux Pressoir, quatre personnes dont trois membres de l'association ont été intronisés.

Il s'agit de Monsieur Yvan BERNARD, vigneron auvergnat et Madame Marianne LANING, Messieurs Thierry BAROU et Andy LABROUSSE.



*Retrouvez le meilleur
du Tunnel de la Collonge
en boutique*

RENAISON
Les Halles

ROANNE
Les Halles Diderot

CHARLIEU
12 Rue Charles de Gaulle

www.mons-fromages.com

A TOUT CRIN



A TOUT CRIN est une association qui existe depuis 20 ans, elle a pour but de faciliter la pratique équestre à toutes personnes porteuses d'un handicap, physique, mental ou en rupture sociale, à visée thérapeutique, rééducative, sportive ou de loisir.

En séance individuelle ou en groupe, notre siège est aux écuries Sylvie Vallard à Ambierle, qui nous met à disposition les équidés, le personnel, et le matériel. Nous allons pour la troisième édition, organiser en collaboration avec la ville de Roanne un événement sur le handicap, un autre regard, vivre ensemble, à travers le sport, et l'art.

Le handicap n'est pas une fatalité, donc réservez les dates des 24 et 25 Mai 2019 à la Patinoire de Roanne où vous pourrez rencontrer des sportifs de haut niveau, des artistes, musique, danse, chant, fabrication d'un Mandala Végétal.

N'hésitez pas à aller sur notre site, www.atoutcrin.com ou téléphonez pour tous renseignements au 06.17.68.04.89.



CLUB DE L'AGE D'OR

Le Club permet aux personnes retraitées de rompre leur isolement et de garder un lien avec les Ambierlois et le monde extérieur.

Sont proposées des activités diverses, jeux de société, sorties restaurant, sorties découvertes, sorties touristiques.

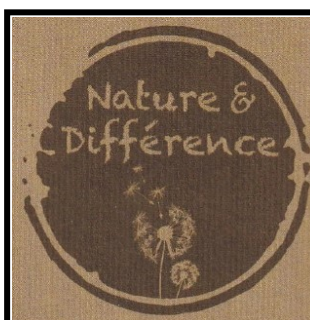


Les membres du Club se réunissent un mardi après-midi sur deux dans notre local situé rue de l'Eglise à Ambierle, ancienne maison Lempereur (Ancienne pharmacie).

Si vous êtes intéressé(e)s, nous vous invitons à en parler à vos ami(e)s et à prendre contact avec :

Gaby PRADE 06 78 70 20 04

Daniel PECHEUX 06 21 79 75 85



Créations florales

Pour tous vos événements

Objets de décoration

Venez découvrir mes créations

Du mardi au samedi

8h30-12h30 / 14h30-19h

Dimanche et jours fériés

8h30-12h30

28, Route de Paris
Tél. 04 77 64 77 67

42310 LA PACAUDIERE

 Nature & Différence

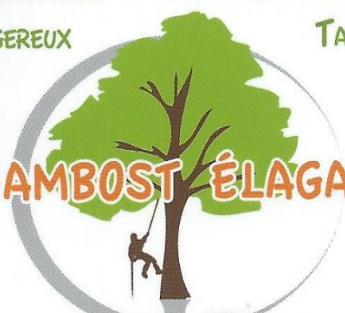
ÉLAGAGE - ABATTAGE

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

ARBRES DANGEREUX

TAILLE DE HAIES

CHAMBOST ÉLAGAGE



Aurélien CHAMBOST

Elagueur professionnel

45, Chemin de Champagny

42820 AMBIERLE

Tél. 06 63 29 08 53

chambostelagage@gmail.com

 Page Facebook

LACIM - AMBIERLE



Notre association LACIM-Ambierle, au départ (mars 2003) jumelée avec 2 villages parmi les plus pauvres de l'Inde, va cesser, en 2019, de soutenir son jumeau de Dommarapalli. En effet, après Vinayakapuram, c'est au tour de Dommarapalli d'atteindre son autonomie. Grâce à l'aide de LACIM Ambierle, notamment par des micro-crédits générateurs de revenus, les deux villages peuvent désormais vivre en parfaite autonomie, et dans de meilleures conditions. Car c'est là l'essence même de LACIM : Aider les populations les plus démunies des pays en développement, en facilitant l'accès à l'éducation, des micro-crédits générateurs de revenus, afin que ces populations puissent sortir de leurs conditions extrêmement difficiles par elles-mêmes, et vivre décemment dans leur pays. Voici le témoignage de Mme Subramanyam directrice de l'ONG Indienne avec qui nous travaillons en partenariat.

"Par ce mail, nous sommes heureux de transmettre nos chaleureuses salutations aux délégués de l'Assemblée Générale de LACIM Ambierle. Je remercie de tout cœur Madame le Maire d'Ambierle pour sa coopération avec LACIM Ambierle. Je remercie chaleureusement M. Yves Gaucher, Président de LACIM France pour sa direction et son soutien en faveur des populations démunies en Inde. Et également Mme Andrée Monteux, Représentante pour la section Inde à Croizet/Gand, pour ses efforts et sa contribution au secteur développement.

Un remerciement spécial pour Mme Christiane Cosendai, qui traduit les mails, pour M. S.G. Denish Kumar, qui vous communique les problèmes des communautés au travers de Skype, et Mlle Annie-Laurence Ferrero, traductrice des communications par Skype. Je me fais le porte-parole du bureau de HOPE pour remercier individuellement chacune des personnes du groupe de LACIM Ambierle d'avoir soutenu de grand cœur, et de soutenir encore les communautés économiquement démunies de Vinayakapuram et Dommarapalli pendant plus d'une décennie. Et je peux affirmer avec fierté que les familles de nos jumelles sont désormais sorties de la pire des situations, qui est la faim. Maintenant ils vivent une vie heureuse grâce à votre soutien."

Dommarapalli atteignant cette année son autonomie, LACIM Ambierle envisage de continuer son activité, en organisant un nouveau jumelage, toujours avec un village indien. Une visite est prévue en Inde au mois de janvier 2019, et les chargés de mission iront à cette occasion, visiter plusieurs nouveaux villages qui souhaitent être jumelés. Parmi ceux-ci, un village sera choisi pour être soutenu, par les membres de LACIM Ambierle. Une nouvelle collaboration qui permettra à

un nouveau village d'être soutenu, et à ses habitants d'obtenir de meilleures conditions de vie. Mais surtout l'occasion de tisser des liens forts entre deux populations que tout sépare, mais qui se retrouvent engagées ensemble, avec des valeurs humaines communes.

Si vous souhaitez participer à ce nouveau jumelage, apporter un peu d'amitié « à ces pauvres oubliés de l'Inde moderne » vous serez les bienvenus.

www.lacim.fr. 06.22.85.70.54



EXPO LACIM

"MIL & SORGHOS SURVIVRE AU SAHEL" fût le thème abordé pour son exposition d'octobre dernier par l'association LACIM d'AMBIERLE. L'inauguration a eu lieu le vendredi 16 novembre en présence de M Bartholin conseiller départemental, M Gaucher président LACIM France, Mme Monteux chargée de mission en Inde, Mme Jousse Mairie d'Ambierle, Mme Béziaud présidente Lacim Ambierle, des présidents d'associations, des élus, des adhérents et des sympathisants. A cette occasion, un magnifique recueil de photos a été offert à la Mairie par Mme Béziaud pour l'association.



VILLAGE DU LIVRE

Une nouvelle année s'ouvre pour l'association Village du Livre d'Ambierle qui projette de nombreux rendez-vous pour les amateurs et collectionneurs de livres ainsi que des animations autour du livre : Salon, marchés du livre et festival BD se tiendront aux dates suivantes : 13 janvier, 14 avril, 14-15 septembre et 10 novembre 2019. L'atelier de reliure animé par Dominique de Préville accueille tous les lundis après-midi les personnes qui désirent apprendre à relier leurs ouvrages, les inscriptions sont toujours ouvertes pour de nouveaux apprentis relieurs. Enfin, n'hésitez pas à rendre visite aux 3 bouquinistes qui proposent régulièrement des nouveautés tout au long de l'année.

Le Festival BD d'Ambierle prépare sa 9^{ème} édition qui aura lieu les 14 et 15 septembre. Pas mal, non ! Les amateurs de BD se régaleront, Ambierle a déjà accueilli près d'une cinquantaine d'auteurs. L'organisation d'un tel événement est très motivante, alors, si vous souhaitez vous investir, faire partie de l'équipe du Festival, apporter vos idées... n'hésitez pas à vous faire connaître ou tout simplement à vous renseigner : 06 04 14 85 77

Une nouvelle équipe autour d'un nouveau président prend en main la destinée de l'association et ouvre ainsi de nouveaux horizons. Nous souhaitons accueillir de nombreux membres et bénévoles pour assurer la pérennité de cette action culturelle qu'est le Village du Livre d'Ambierle.

Un nouveau bureau :

TABOULET Jo - Président - 06.04.14.85.77

ROUSSEAU Yves - Secrétaire

ALIZAY Marie-Pierre

TEYSSIER Philippe

ANDRIOL Marie-Claude

Adresse mail: villagedulivre@orange.fr



Et si on parlait BD...

COMITE DES FETES

Quelques dates qui nous rappellent les objectifs de cette association.

Vendredi 15 janvier 1960, naissance du Comité des Fêtes,

Dimanche 27 août 1967 1^{ère} Fête d'été

Dimanche 10 décembre 1967 1^{er} Banquet des Anciens

C'est dans un esprit convivial et festif que le Comité des Fêtes d'Ambierle et ses membres organisent depuis 1960 des manifestations. Depuis sa création en 1960 les bénéfices dégagés de celles-ci, permettent à partir de 1967 de convier les personnes âgées de 70 ans et plus à un Repas de Noël et d'offrir un présent à ceux qui ne peuvent pas y participer.

PROGRAMME 2019

Samedi 13 juillet : Retraite aux flambeaux

Dimanche 14 juillet : Marché aux puces et brocante toute la journée

13h30 Jeux inter villages place de Château GAILLARD

Les 23, 24, 25 août : Festival d'orgues de Barbarie agrémenté de vanniers venant des 4 coins de la France et des pays limitrophes.

Vendredi 23 (soir): repas et bal guinguette sur la place du village

Samedi 24 (soir) : repas avec au menu jambon à la broche, pommes de terre cuites au chaudron, fromage spectacle et bal, salle Robert Nicolas

Samedi et dimanche : Concert à l'église, orgues et limonaires, vannier dans les ruelles du village, expositions, manège de chevaux de bois, fanfares.

Nous demandons aux personnes du village de venir se costumer ou costumées pour un défilé qui aura lieu le dimanche après-midi à 14 h 30.

Nous demandons également aux différentes associations de décorer un char suivant le thème que nous aurons choisi.

Nous vous informerons des détails lors d'une réunion d'information.

-Dimanche matin : Messe en l'église prieurale.

Fête patronale

Samedi 9 novembre : Bal salle Robert Nicolas

Concours des vélos fleuris,

Rallye découverte dans le village (à pieds ou vélos)

Dimanche 8 décembre : Banquet des Bons Vivants
salle Robert Nicolas

Au cours de ce repas, en soirée, 2^{ème} Rétrospective des premiers films en super 8 agrémentés de commentaires sur la création de la Fête d'été créée en 1967.

Contact: Comité des fêtes Mairie 42820 AMBIERLE
Site: facebook comité des fêtes

UNION SPORTIVE FILERIN

UNION SPORTIVE FILERIN



Belle réussite de nos tournois Futsall à Ambierle pour les catégories U11 et U13 du dimanche 6 janvier ainsi que pour le tournoi senior du vendredi 4 janvier.

Le club espère un renouvellement des générations pour étoffer le groupe des seniors et peut d'ores et déjà compter sur ses U18 dont certains joueurs participent régulièrement à des rencontres seniors le dimanche. Ce groupe fait preuve d'un bel état d'esprit d'équipe et nos U18 s'entraînent avec les seniors tous les vendredis soir.

Focus sur les U15 du club

Voir page 29 « NOS JEUNES SPORTIFS AMBIERLOIS A L'HONNEUR »

Rappel des manifestations 2019

- Samedi 16 février 2019 : Soirée choucroute à Ambierle (13 €), pensez à réserver vos places
- Samedi 2 mars 2019 : Challenge Orange des U15 à

la mi-temps du match de l'ASSE contre LILLE avec la sortie du club.

- Vendredi 24 mai 2019 en semi-nocturne : Concours de pétanque à Saint Romain à 19h00
- Vendredi 14 juin 2019 : Tournoi entreprises à Saint Germain
- Samedi 15 Juin 2019 : Tournoi des Loisirs et Challenges à Saint Germain
- Dimanche 16 Juin 2019 : Assemblée Générale à Saint Romain à 10h00

CONTACTS

Président :	Jean - Jacques PERROTON 06-68-64-54-27
Vice-Président :	Gérard CHAVEROCHE 06 86 25 39 82
Secrétaire :	Chantal AVRANCHE 06.10.20.08.51
Secrétaire adjoint :	Catherine PHILIBERT 06.14.90.97.07
Trésorière :	Emilie THUMERELLE 06.12.39.91.19
Trésorier adjoint :	Philippe ODIN 06.21.41.13.99
Responsable sportif général :	Michaël VIAILLY 06.19.92.59.77

MARCHES D'ÉTÉ : STOP OU ENCORE ?

Suite à l'Assemblée générale de l'association des Marchés d'Été d'Ambierle du 12 février dernier, l'actuel bureau de l'association a décidé de reconduire une nouvelle réunion publique afin de réunir le maximum de participants.

Lundi 18 mars 2019 à 19 H 30, salle de la Grye

Alors... Stop ou Encore ?



La poignée de bénévoles actuelle a besoin de renfort et d'idées neuves !

Plus il y aura de monde pour participer, plus ce sera facile et agréable.

Devenez consom'acteur !

Sans le soutien actif des Ambierlois, cette animation conviviale et importante pour le rayonnement de notre village ne verra pas le prochain été.

Merci de venir nombreux avec vos idées, vos envies et votre bonne humeur.

Vous pouvez aussi devancer la réunion par un message à : lesmarchesdeteambierle@gmail.com

L'équipe des Marchés d'Été



David GAILLARD : 06 74 05 45 84
Bruno LEONARD : 06 21 52 94 80

Carrelage Plâtrerie
Décoration Peinture
Isolation

296, Montée des Bessons - 42820 AMBIERLE
Tél./Fax : 04 77 65 63 44 dgbl@orange.fr

LE GUIDON D'OR ET SON GENTLEMEN

Comme chaque année, le Guidon d'Or Costellois organise un Gentlemen dont le départ et l'arrivée se passent sur la commune.

90 équipes ont pris le départ pour un circuit de 15.2 km. Parmi les participants, une habituée de ce gentlemen était encore présente cette année, il s'agit de Jannie LONGO qui vient avec plaisir sillonner les routes de la Côte roannaise.

Comme chaque année le club de Saint-Chamond était bien représenté avec tous ses jeunes cyclistes.

Une excellente organisation à mettre à l'actif du Guidon d'Or, aidé du Moto-Club Ambierlois.



ARBRE DE LA LAÏCITÉ

Toujours très active, l'Amicale Laïque d'Ambierle propose tout au long de l'année des manifestations tout public (cf l'agenda). Le 8 décembre dernier et malgré le froid, c'est en présence de M Bartholin conseiller départemental, M Millet responsable de l'antenne Roannaise de l'enseignement, Mme Jousse représentante de la municipalité et M Lassalas président de l'Amicale Laïque d'Ambierle qu'une trentaine d'adhérents se sont réunis lors de la commémoration de l'arbre de la Laïcité près de l'école primaire. La cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié convivial dans les locaux de L'Amicale Laïque.



NOEL DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Un apéritif dinatoire préparé par notre traiteur local "l'Essentiel", réunissait le Vendredi 14 décembre 2018, les élus et les Employés Municipaux, salle Robert Nicolas autour du traditionnel sapin de Noël.



LES VOEUX DU MAIRE

Vendredi 11 janvier, Madame le Maire, les Adjointes et Conseillers Municipaux avaient convié la population pour lui présenter ses vœux.

Ambierloises et Ambierlois étaient venus nombreux. Parmi l'assistance, nous pouvions noter la présence des gendarmes de la Brigade de Renaison, de plusieurs présidents d'associations, commerçants et artisans.

Au cours des allocutions, Madame le Maire ainsi que les Adjointes ont commenté les événements et travaux de l'année écoulée ainsi que les opérations à venir.

Les récompenses des concours des Maisons fleuries et Maisons décorées ont été remises aux lauréats.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et du partage du Saint-Vincent en honneur à nos viticulteurs.



Electricité
Fessy
Biosset

50 route du Crêt

42310 CHANGY

Tél. 04 77 64 19 71

electricite@fessy-biosset.fr

- Electricité générale
- Domotique
- Réseaux informatiques
- Solaire Photovoltaïque
- Automatisation de portails



www.fessy-biosset.fr

La Bibliothèque Municipale

**Ouverture : Mercredi, jeudi et samedi
de 9h45 à 11h45
Vendredi de 16h à 18h**

La bibliothèque est municipale (ce n'est pas une association) et animée par une équipe de bénévoles. Elle fonctionne grâce à un budget alloué par le conseil municipal et dispose à ce titre de 1€ par habitant et par an pour acquérir les ouvrages mis à votre disposition (fonds propre). La DDLM (direction départementale du livre et du multimédia) nous prête environ 500 documents deux fois par an. Vous pouvez depuis votre ordinateur personnel, accéder aux ressources numériques proposées par la DDLM. (Inscription et renseignements auprès des bénévoles)

Le prix littéraire 2018 a été bien accueilli cette année encore et c'est une quarantaine de lecteurs adhérents ou non de la bibliothèque, qui se sont emparés de la sélection de livres proposée par l'équipe de bénévoles. Le « jury » réuni samedi 13 octobre a plébiscité le roman de Laetitia Colombani, *La Tresse*. En 2ème position *Bakhita* de Véronique Olmi et en 3ème *La Promesse à Elise* de Christian Laborie. Merci à nos lecteurs de nous avoir fait part de leurs coups de cœur ou simplement de leur ressenti. Nous remercions aussi les commerçants du village qui ont accepté « d'héberger » nos romans. Les bénévoles ont déjà commencé à rechercher les romans qui vous seront proposés cette année !

Et toujours à votre disposition les boîtes à livres dans les commerces ambierlois ! Prenez les livres qui vous tentent mais n'oubliez pas d'en déposer un de temps en temps vous aussi, le principe étant de donner une 2ème vie aux livres et donc de les faire circuler !

Vendredi 12 octobre salle de la Grye la bibliothèque municipale a reçu Gaby Roche qui a présenté devant un public intéressé son périple depuis Saint Germain



Soirée PEROU 27 Octobre 2017

Laval jusqu'à Pesaro en Italie. Son récit de plus de deux heures nous a emporté dans un voyage immobile émaillé d'anecdotes et de souvenirs très personnels qui ont apporté à cette soirée une tonalité très universelle et souvent empreinte d'émotions. La satisfaction de notre public nous incite à continuer à vous proposer d'autres voyages...

Le partenariat avec la maternelle continue : en novembre, ce sont des contes qui ont été proposés à la maternelle. Une autre intervention du même type est déjà planifiée au 3ème trimestre. En janvier ce sont les albums de sorcières qui ont fait frissonner nos jeunes auditeurs !

A noter qu'une partie du stock de livres issu du « désherbage » des rayons de la bibliothèque a été donnée à la maternelle et l'élémentaire. Ces livres en bon état mais qui ne circulaient plus, retrouvent là une seconde vie. Les maternelles bénéficient également de prêts d'albums de la bibliothèque départementale de la Loire (DDLM, direction départementale du livre et du multimédia)

A noter que la bibliothèque propose des ateliers d'écriture ludiques aux marchés du livre de novembre et janvier ! N'hésitez pas à vous joindre à nous !

NOUVEAU à la bibliothèque : CD audio enfants et adultes. L'offre s'étoffera au fil du temps. N'hésitez pas à faire part de vos envies de titres, genres....

De même, si un titre vous a plu, vous pouvez faire une petite note succincte de lecture pour donner à d'autres l'envie de lire ce livre !

Les documentaires « vieillissant » rapidement, il a été décidé de ne pas les acquérir pour notre fonds propre mais de les emprunter à la DDLM. Si un documentaire vous intéresse nous pouvons vous le commander.

RAPPEL : l'inscription est gratuite. N'oubliez pas de nous transmettre votre adresse mail ou de la mettre à jour en cas de changement : beaucoup d'infos transitent par courriel.



Résultats du Prix Littéraire 2018

Emmaus Ambierle



Le dépôt Emmaüs situé à Hauteville est ouvert les 2ème et 4ème samedis de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.

EMMAUS récupère :

- les vêtements et le linge de maison (**PROPRES**)
- les chaussures et accessoires (ceintures, sacs **EN BON ETAT**)
- les petits meubles et la vaisselle, les jeux, les bibelots, les objets décoratifs, les vélos, les livres **NON SCOLAIRES**
- tous objets pouvant être réutilisés directement ou après remise en état ou récupération de pièces (informatique, TV, radios, électroménager, machines à coudre, fers à repasser...)
- les anciens clichés radiographiques

EMMAUS ne récupère pas :

- les revues, les objets en très mauvais état
- les cassettes audio et vidéo

Pour l'enlèvement d'objets volumineux ou très lourds (gros meubles, machines à laver, frigos...) prière de prévenir à l'avance au cours des permanences afin de prendre date.

Les bénévoles souhaiteraient étoffer leur équipe avec l'arrivée de quelques bonnes volontés supplémentaires.

Comptant sur votre compréhension, EMMAUS remercie par avance tous les donateurs.



Exemples d'objets collectés



Il y a 70 ans, en 1949, été créée la **Fédération Française pour le don du sang bénévole**, après la seconde guerre mondiale. Son premier président était Monsieur Roger GENIN.

La FFDSB est partie intégrante de la transfusion sanguine française, notamment par ses actions de promotion du don du sang et de recrutement des donneurs de sang. L'apport de ses idées a également permis de déclarer le bénévolat comme règle d'or du donneur de sang.

Cette fédération n'a cessé de se développer dans toute la France avec la création de plusieurs associations ou amicales. Elle compte plus de 2750 associations regroupées en Unions Départementales, Comités Régio-

naux et Groupements Nationaux issus d'entreprises. Ainsi, la FFDSB est composée de plus de 750 000 adhérents donneurs de sang et militants pour le don de sang bénévole.

Elle joue également un rôle au niveau des organismes nationaux de la transfusion sanguine en représentant et protégeant les intérêts et les droits des donneurs de sang bénévoles. Elle veille également à l'éthique du don de sang : bénévolat, volontariat, anonymat et non profit des produits sanguins labiles.

L'Amicale de Roanne qui regroupe l'ensemble des communes du Roannais a besoin de donneurs. Venez la rejoindre pour continuer à sauver des vies, peut-être celles d'habitants de notre commune.

Deux séances de prélèvements seront organisées au cours de l'année 2019 sur la commune, le mardi 16 juillet et le vendredi 27 décembre de 16 à 19 h à la salle Robert Nicolas.

Ne pas venir à jeun, être majeur et se munir d'une pièce d'identité.

Pour tout renseignement, contacter Monsieur Georges GAILLARD au 04 77 65 66 94.



GAEC AGREE JARJOT

Elevage Limousin

Vous propose des viandes de qualité, issues d'un élevage traditionnel et d'une agriculture raisonnée

Sur commande, caissette génisse, veau fermier et porc fermier élevé dans les bois
Production de safran : vente délices safranés chocolats et pâtes de fruits

Commande et renseignements : tél. 07 70 53 58 81 ou 06 01 29 77 58
E-mail : daniel.jarjot@sfr.fr



Domaine des Racodons 42310 VIVANS
et
Pont Roudillon 42820 AMBIERLE

Calendrier des manifestations 2019

MARS

- ♦ **Samedi 2 : Soirée Zik and Wine - Là Haut, c'est l'AOC - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Dimanche 17 : Choucroute - FNACA - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Dimanche 24 : Cérémonie Commémorative du 19 mars au Monument aux Morts**
- ♦ **Vendredi 29 : Festival LE CRI DU ROA - Roannais Agglomération - Salle R Nicolas**
- ♦ **Samedi 30 : Soirée Chasse Saint-Rirand - Salle Robert Nicolas**

AVRIL

- ♦ **Samedi 6 : Concours de belote - ACCA - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Dimanche 7 : Repas - ACCA - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Dimanche 14 : Marché du livre - Village du Livre - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Vendredi 19 : Concours de Belote - Club de l'Age d'Or - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Samedi 27 : Bal de Balayage - Classes en 9 - Salle Robert Nicolas**

MAI

- ♦ **Dimanche 5 : Marche des Anes - Sports Loisirs - Départ Salle des sports**
- ♦ **Mercredi 8 : Cérémonie Commémorative au Monument aux Morts**
- ♦ **Samedi 18 : Troc - Tout de l'Amicale Laïque - Cour Saint-Charles**
- ♦ **Samedi 18 : Concert de printemps - EMA - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Vendredi 24 et Samedi 25 : Théâtre enfants - Familles Rurales - Salle R Nicolas**
- ♦ **Mercredi 29 : Concert 31ème Printemps Musical en Pays Roannais - Salle R Nicolas**
- ♦ **Du 30/05 au 2/06 : Rencontre de nos Amis Faimois à Faimes - Comité de Jumelage**

JUIN

- ♦ **Samedi 29 : Fête des écoles - Sou des Ecoles - Salle de sports**

JUILLET

- ♦ **Vendredis 5, 12, 19 et 26 : Marchés d'été - Rues et Place du village**
- ♦ **Vendredi 5 : Omelette - Amicale Laïque - Cour Saint-Charles**
- ♦ **Samedi 13 : Défilé, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire**
- ♦ **Dimanche 14 : Marché aux Puces - Brocante - Comité des Fêtes**
- ♦ **Dimanche 14 après-midi : inter-villages - Comité des Fêtes**
- ♦ **Mardi 16 : Don du sang - Salle Robert Nicolas**

AOUT

- ♦ **Vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 : Marchés d'été - Rues et place du village**
- ♦ **Vendredi 2 : Omelette - Amicale Laïque - Cour Saint Charles**
- ♦ **Jeudi 15 : Brocante - Rallye Saint Hubert - Château Gaillard**
- ♦ **Vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 : Festival d'orgues de Barbarie - Comité des Fêtes - Bourg et salle Robert Nicolas**

SEPTEMBRE

- ♦ **Dimanche 1er : Brocante du Comité de jumelage - Près de la salle des sports**
- ♦ **Samedi 7 : Fête des Classes en 9**
- ♦ **Samedi 14, dimanche 15 : Salon de la BD - Village du Livre - Salle des sports**

OCTOBRE

- ♦ **Samedi 5 et dimanche 6 : Journées Vintage - Familles Rurales - Salle des sports**
- ♦ **Vendredi 11 : Repas Secours catholique - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Dimanche 27 : Repas dansant Moules-frites - Comité de Jumelage - Salle R Nicolas**

NOVEMBRE

- ♦ **Vendredi 1er : Cérémonie Commémorative - Cimetière**
- ♦ **Samedi 2 : Gentlemen - Guidon d'Or - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Samedi 9 : Concours des vélos fleuris - Rallye découverte du village à pied ou à vélo et Bal du Comité des Fêtes - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Dimanche 10 : Marché du livre - Village du Livre - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Lundi 11 : Cérémonie commémorative au Monument aux Morts**
- ♦ **Dimanche 17 : Concours de Tarot - Amicale Laïque - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Samedi 23 et dimanche 24 : Salon des Vins bio - La Haut c'est l'AOC - Salle Robert Nicolas**

DECEMBRE

- ♦ **Samedi 7 : Sainte-Cécile - EMA - Maison Saint-Martin**
- ♦ **Dimanche 8 : Repas des Anciens - Comité des Fêtes - Salle Robert Nicolas**
- ♦ **Vendredi 13 : Téléthon sportif - Sports loisirs - Salle des sports**
- ♦ **Vendredi 27 : Don du sang - Salle Robert Nicolas**

La chapelle Saint-Symphorien



La chapelle dédiée à Saint Symphorien martyrisé à Autun est située au hameau des Georges. Bâtie, selon Frédéric Noëlas, à l'emplacement d'un ancien temple romain, elle serait le premier lieu de culte de la commune. Bien que le bâtiment ait été reconstruit plusieurs fois et agrandi au XVII^e siècle au moment de la peste, subsiste un arc roman. Entre 1628 et 1630 une épidémie de peste a ravagé la région. Etant située en dehors du village, la chapelle a servi aux offices à l'intention des malheureux pestiférés qui pour certains ont été enterrés autour de l'édifice, d'où la dévotion à Saint Roch qui selon la légende avait lui-même guéri de cette maladie au XIV^e siècle.

Fin XIX^e lors d'une restauration par la famille Bouthier qui entretenait l'édifice, trois ouvertures sur la façade sud ont été créées et dotées de trois vitraux, l'un d'eux représentant Saint Claude prénom du donateur, Claude étant le prénom emblématique de la famille Bouthier.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, le mardi deuxième jour des rogations, la procession se terminait à la chapelle où une messe était dite.

Autrefois lors du passage d'un convoi mortuaire, une habitante du hameau faisait sonner la cloche.

Trois statues ornent le chœur de la chapelle : Saint-Symphorien son saint patron, la copie d'une vierge en majesté indiquant un culte marial et bien sûr Saint-Roch.

Recherches archéologiques.

En 1937, Louis et Alice Taverne effectuent des sondages destinés à vérifier les dires de Frédéric Noëlas. La présence de fragments de tessons de poteries noirâtres datées de l'âge du fer, les céramiques et les fragments antiques mis au jour par Elie Bouthier lors de la construction de l'atelier confirment l'occupation du site depuis très longtemps, notamment pendant les périodes gauloise et gallo-romaine.

Les objets découverts sont en dépôt au musée Joseph Déchelette à Roanne

Dernière restauration.

En 2000, bien que la toiture ait été reprise dans les années 80 par la famille citée ci-dessus, tout l'intérieur était en ruine. (heureusement, les trois statues, le chemin de croix et le devant d'autel en cuir repoussé avaient été mis à l'abri par Mr et Mme Bouthier)

En 2004, l'édifice qui, selon le cadastre, appartenait aux habitants des Georges a été, suite au vote positif de ces derniers, donné à la commune. Dès ce moment l'association « Les amis de la chapelle St Symphorien » présidée par Monique Béziaud a tout mis en œuvre avec la commune pour trouver les financements nécessaires à la restauration et la consolidation de l'édifice. (bénévolat, concerts, souscription, dons, fondation du patrimoine, conseil général, réserve parlementaire du sénateur, commune, EDF ...)

La restauration y comprises les trois statues et leur sécurisation s'est échelonnée sur plusieurs années pour se terminer en 2014.



Nota : en cours de travaux il a été jugé nécessaire de supprimer le deuxième campanile en raison des désordres qu'il occasionnait sur le reste de la construction.

Animations. Un partenariat entre la commune et l'association

« Les Amis de la Chapelle Saint-Symphorien a été défini, sous forme de convention pour l'entretien de la chapelle, les manifestations culturelles ou cultuelles pouvant être organisées dans et autour de la chapelle (Une messe pour la Saint-Symphorien, contes de Noël pour enfants, expositions, concerts, conférence, etc.).



Crédit photos : Robert BEZIAUD

Sources : Robert BOULLIER et les Amis de la chapelle St Symphorien.